

# LE MAG • Cachan

Novembre 2022 N° 330



Dossier

## Il y a cent ans, la commune de Cachan

p. 8

Grand angle

**Un bouclier énergétique pour le service public de proximité**

p. 20

Vie associative

**Festival Ciné Regards africains**

P. 27

## 4 Instants choisis

## 8 Dossier

Il y a cent ans, la commune de Cachan

## 20 Grand angle

Service public - Un bouclier énergétique pour le service public de proximité !

## 22 Actus

- 22 Engagement – Festival des solidarités
- 23 Santé – Et si on imaginait une alimentation plus durable ?
- 25 Grande cause – Ensemble, contre les violences faites aux femmes
- 26 Initiative – Des bénévoles pour rompre l'isolement des seniors
- 27 Vie associative – Festival Ciné Regards africains
- 29 Environnement – Hérisson : une espèce à protéger
- 30 Culture – Le bourdonnement créatif de Marianne Guillou
- 31 Temps libre – Waly Dia au théâtre Jacques Carat
- 32 Patrimoine – Il était une fois la Cité-jardin...

## 34 Rencontre

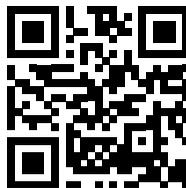
Marcel Breillot – Une vie d'engagement associatif

## 37 Tribunes

## 41 Vie pratique

L'actualité de la ville et vos démarches sur [www.ville-cachan.fr](http://www.ville-cachan.fr)

Suivez-nous sur les réseaux sociaux :



**LE MAG Cachan.** Directrice de la publication: Hélène de Comarmond - Directeur de la rédaction : Arnaud Vareilhias - Rédaction : Stéphanie Coye, Alain Jegou, Ariane Servain, Arnaud Vareilhias - Administration: Mairie, square de la Libération, BP 60600, 94234 Cachan Cedex - [www.ville-cachan.fr](http://www.ville-cachan.fr) - Courriel: [communication@ville-cachan.fr](mailto:communication@ville-cachan.fr) - Maquette et mise en page: Pellicam SN - Impression: Grenier - Tirage: 17000 exemplaires. Régie publicitaire: MICRO5, 10 rue du Commandant-Schloesing 75016 Paris - 06 25 23 65 66 - [studioparis@micro5.fr](mailto:studioparis@micro5.fr)



Si vous ne recevez pas **LE MAG Cachan**, merci de nous le signaler : [communication@ville-cachan.fr](mailto:communication@ville-cachan.fr)

LE MAG . Cachan - novembre 2022 N° 330

## Hélène de Comarmond

Maire de Cachan

### LES ADJOINT·ES À LA MAIRE

#### 1<sup>er</sup> adjoint

**Camille Vielhescaze**

Participation citoyenne et initiatives locales, finances

#### 2<sup>e</sup> adjointe

**Sandrine Churaqui**

Solidarités et actions sociales, handicap, seniors

#### 3<sup>e</sup> adjoint

**Julien Jabouin**

Transition écologique, défi climatique, nature en ville et déchets

#### 4<sup>e</sup> adjointe

**Caroline Carlier**

Services publics et modernisation de l'action publique, personnel et dialogue social, tranquillité publique

#### 5<sup>e</sup> adjoint

**Mohammadou Galoko**

Jeunesse, emploi et insertion professionnelle

#### 6<sup>e</sup> adjointe

**Laetitia Boutrais**

Culture et patrimoine, déléguée aux quartiers Cité-Jardins et Ouest-Sud

#### 7<sup>e</sup> adjoint

**Samuel Besnard**

Développement urbain et métropolitain, grands projets, espaces publics

#### 8<sup>e</sup> adjoint

**Dominique Lanoë**

Vie scolaire, activités périscolaires et alimentation durable

#### 9<sup>e</sup> adjointe

**Céline Di Mercurio**

Habitat et logement

#### 10<sup>e</sup> adjoint

**Jacques Foulon**

Développement économique

#### 11<sup>e</sup> adjointe

**Katia Touchet**

Petite enfance, déléguée au quartier La Plaine-La Prairie-Courbet

#### 12<sup>e</sup> adjoint

**Hervé Willaime**

Enseignement secondaire et supérieur, recherche, vie étudiante

#### 13<sup>e</sup> adjointe

**Maëlle Bouglet**

Santé et qualité de vie, déléguée aux quartiers Centre-ville, Ouest-Nord et Coteau

#### 14<sup>e</sup> adjointe

**Christine Rescoussié**

Vie associative, relations internationales et jumelage

### LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS

#### Pierre-Yves Robin

Prévention, médiation, sécurité et police municipale

#### Zeïma Yahaya

Sport et loisirs

#### David Petiot

Énergies et mobilités

#### Thomas Kekenbosch

Écologie populaire, économie sociale et solidaire

#### Catherine Busson

Lutte contre l'isolement et la précarité

#### Robert Orusco

Commerces et artisanat, affaires funéraires, mémoire

#### Sylvie Darracq

Collèges

#### Emmanuelle Mazuet

Accessibilité et proximité des services publics

#### Yseline Fourtic Dutarde

Droit des femmes et lutte contre les discriminations

Pour rencontrer vos élu·es : **01 49 69 69 81**  
ou [secretariat.elus@ville-cachan.fr](mailto:secretariat.elus@ville-cachan.fr)



## Chères Cachanaises, Chers Cachanais,

Cachan s'est construite avec ses habitant-es ainsi qu'à travers la vision partagée des différents maires qui ont su dessiner la ville que nous aimons et connaissons aujourd'hui. Notre ville ne serait pas ce qu'elle est sans cet engagement et cette cohérence dans les choix de politiques publiques menées. Cette année, avec le centenaire de Cachan, nous avons l'occasion de revisiter l'histoire de notre ville qui fait l'objet du dossier de ce magazine.

Si Arcueil et Cachan se sont séparées il y a 100 ans, nos deux villes partagent encore aujourd'hui des valeurs et des ambitions communes avec de nombreux projets portés ensemble comme la régie publique de l'eau ou l'arrivée de la ligne 15 du Grand Paris express.

Cette histoire démontre aussi la force des communes et de leurs habitant-es, et leur capacité à anticiper l'avenir. Le développement d'un réseau de géothermie dans les années 80 et sa modernisation récente avec le remplacement de ses puits initiaux par un doublet subhorizontal, une première mondiale en 2018, en sont le parfait exemple. Ce pari audacieux assure une partie de l'indépendance énergétique de Cachan. Face à l'explosion des prix de l'énergie qui frappe durement les foyers et les collectivités, elle permet d'amortir quelque peu les effets de cette

crise. Toutefois, à Cachan comme ailleurs, les marges de manœuvre se réduisent et des choix de plus en plus difficiles s'annoncent pour l'avenir des collectivités. C'est la raison pour laquelle, les élu-es de la municipalité et moi-même, comme de nombreux-ses maires en France, alertons et demandons l'instauration en urgence d'un bouclier tarifaire énergétique pour les collectivités. En première ligne dans toutes les crises, elles assurent un service public essentiel aux habitant-es et aux territoires, plus que jamais menacé.

Malgré ce contexte complexe pour toutes et tous, Cachan bénéficie d'atouts immenses notamment la vitalité de ses associations et des initiatives citoyennes qui portent toujours et encore l'envie d'avancer collectivement. Cachan est une ville qui rassemble et fédère autour de valeurs communes de solidarité, de tolérance et d'ouverture qui constituent le socle de notre identité. Ville à taille humaine, aux allures de village, elle porte avec ses habitant-es des ambitions plus grandes qu'elle.

Bien fidèlement,

Hélène de Comarmond  
Maire de Cachan



© Michel Aumercier



**RÉUNION PUBLIQUE  
"PARLONS-EN ENSEMBLE !"**

Dans le cadre de l'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi), une réunion publique s'est tenue le mardi 27 septembre à 19 h à l'hôtel de ville, en présence d'Hélène de Comarmond, maire de Cachan ; Camille Vielhescaze, premier adjoint et vice-président du Grand-Orly Seine Bièvre et des services du territoire chargé de l'élaboration de ce document d'urbanisme de référence.

© Michel Aumercier



**SEMAINE BLEUE**

La Semaine bleue a été organisée par la Ville, les trois centres socioculturels et les associations partenaires. Cet événement national, qui s'est déroulé du lundi 3 octobre au dimanche 9 octobre, a été l'occasion de mettre en lumière les talents des seniors et leur implication dans la vie sociale, économique et culturelle à travers des ateliers, conférences, concerts ou encore la projection de films.

© Alain Jegou

**ACTION PRÉVENTION  
POUR LES SENIORS**

Mardi 4 et vendredi 7 octobre, des ateliers dédiés à la conduite automobile ont été proposés par la Ville, dans le cadre de la Semaine bleue, en partenariat avec l'auto-école EFR de Cachan. Les participant·es ont pu actualiser leurs connaissances sur le Code de la route tout en profitant d'un cours de conduite afin de retrouver tous leurs réflexes.



© Marion Archaubaut



## REGARDS SUR L'EXPOSITION DUO

L'Orangerie a accueilli l'exposition Duo du lundi 10 au samedi 29 octobre, dans le cadre du centenaire de Cachan. Elle a réuni les œuvres des artistes cachanais et arcueillais. Une action culturelle organisée par l'association Chemins d'Art et les ZAZA's d'Arcueil (Z'Artistes Z'Arcueillais), en partenariat avec la Ville de Cachan.

## À LA DÉCOUVERTE DES ARTISTES CACHANAIS·ES

Les artistes sont l'âme de l'humanité ! Merci à tous nos artistes qui ont ouvert les portes de leurs ateliers le week-end des 15 et 16 octobre. Créativité, inventivité, diversité, ouverture et partage sont les maîtres mots qui ont guidé ces deux journées.



## BOURSE AUX VÊTEMENTS

Du vendredi 14 octobre au lundi 17 octobre, les Cachanais-es de tous âges ont pu se faire plaisir à petits prix parmi un large choix d'articles lors de la traditionnelle bourse aux vêtements qui s'est tenue à la Grange Gallieni. Une action organisée par l'association Cachan bénévolat avec le soutien de la Ville.





### LE PLAISIR DE COURIR ENSEMBLE !

Du 17 au 21 octobre, le cross scolaire a réuni 61 classes d'écoles élémentaires, soit plus de 1 400 élèves. Nos jeunes coureur-ses ont su se dépasser lors de courses mixtes en faisant preuve d'endurance sur un tracé spécifiquement aménagé dans le parc Raspail. Chacun-e a ensuite pu tester ses connaissances lors d'un quiz sur le thème des Jeux olympiques et paralympiques, afin de récolter un maximum de points.



### #TAPAROLECOMPTE : LA VILLE ET SES PARTENAIRES S'ENGAGENT

Mardi 18 octobre, plus de 200 jeunes se sont retrouvés au théâtre Jacques-Carat lors de la soirée de restitution de la concertation #TaParoleCompte. À cette occasion, Hélène de Comarmond, maire de Cachan ; Mohammadou Galoko, adjoint à la maire chargé de la Jeunesse, de l'emploi et de l'insertion professionnelle ; Camille Vielhescaze, premier adjoint à la maire chargé de la Participation citoyenne et des initiatives locales, ont annoncé dix engagements concrets répondant aux attentes exprimées durant la phase d'écoute et de dialogue menée depuis novembre dernier. La Ville tient à remercier les partenaires associés et l'ensemble des jeunes Cachanais-es pour leur confiance, leur énergie et leur créativité. Plus que jamais, la ville de Cachan se construit avec eux !





© Margot L'Hermite

## LANCEMENT DES FESTIVITÉS DU CENTENAIRE

Le lancement des festivités du centenaire de Cachan a eu lieu le samedi 1<sup>er</sup> octobre en présence de Sophie Thibault, préfète du Val-de-Marne ; Sophie Taillé-Polian, députée de notre circonscription ; Christian Métairie, maire d'Arcueil ; Jean-Luc Laurent, maire du Kremlin-Bicêtre. Au programme : balade historique à travers les deux villes, concert de musique de chambre, visite guidée de la Faisanderie et des abords de l'aqueduc, concert théâtralisé ou banquet populaire et concerts. Des temps conviviaux qui ont rassemblé de nombreux·ses habitant·es des deux villes.



© Margot L'Hermite



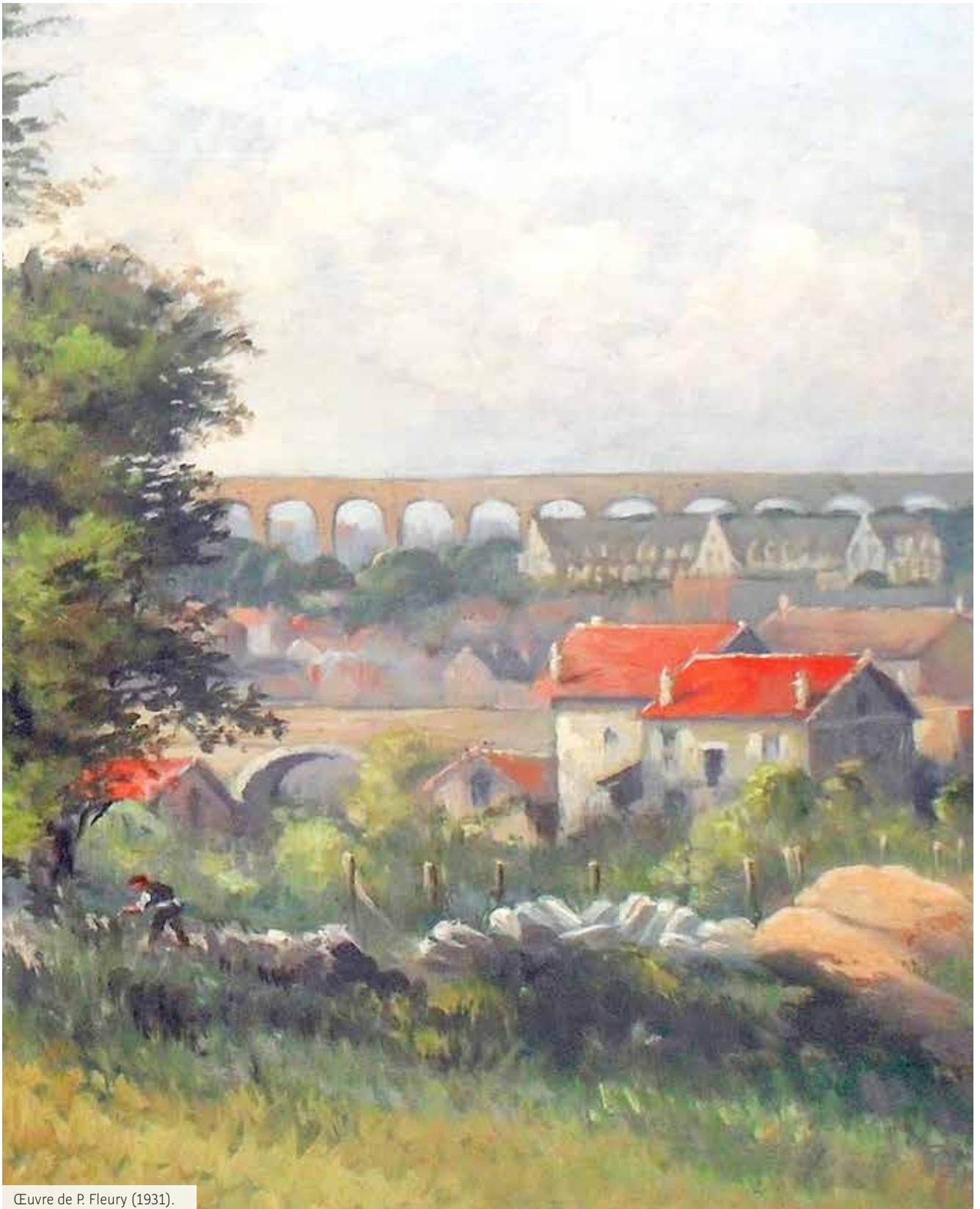
© Stéphanie Boucuquet



© Margot L'Hermite



© Margot L'Hermite



Œuvre de P. Fleury (1931).

## Il y a cent ans, la commune de Cachan

**En cette fin d'année, nous célébrons le centenaire de la naissance officielle de la commune de Cachan. En 1922, elle obtient sa séparation avec Arcueil et s'émancipe pour entrer de plain-pied dans la modernité. Retour sur ce temps fort de notre histoire.**



L'installation du premier conseil municipal de Cachan a lieu le 18 février 1923, en présence de son nouveau maire Amédée Picard (au premier plan et au centre).



CENTENAIRE

## Cachan, un long chemin vers l'autonomie

**Il y a cent ans, le 26 décembre 1922, le président de la République Alexandre Millerand promulgue une loi qui officialise la séparation d'Arcueil-Cachan en deux communes distinctes. Une naissance nécessaire, acquise non sans difficulté. Explications.**

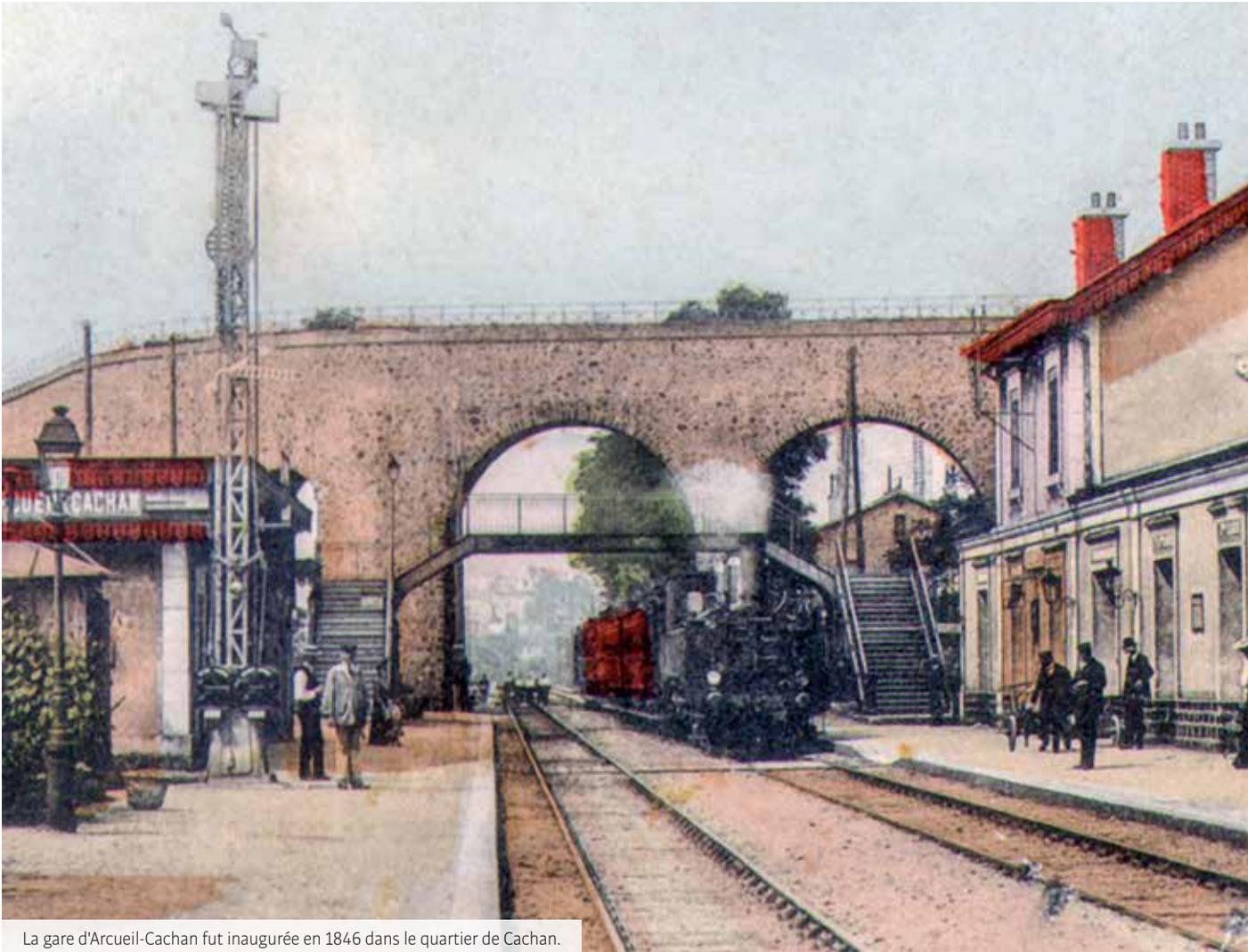
**S**ous l'Ancien régime, Arcueil et Cachan sont deux entités distinctes séparées par le pont-aqueduc Médicis. Au sud, le hameau de Cachan, qui dépend de l'abbaye de Saint-Germain, s'étend entre les actuelles rues Camille-Desmoulins, Étienne-Dolet, Moulin-de-Cachan et Docteur-Hénouille. Au nord, le village d'Arcueil, plus peuplé, dépend de l'abbaye de Saint-Denys. Au Moyen Âge, les deux bourgades sont rattachées à la paroisse de Gentilly. Au XIII<sup>e</sup> siècle, Arcueil, qui possède une église, devient le siège de la paroisse de Saint-Denys.

Elle englobe dorénavant le petit hameau de Cachan, entouré de plaines agricoles. C'est donc à Arcueil que sont enregistrés naissances, baptêmes, mariages et décès. Au cours des siècles, les habitant-es partagent de nombreux événements en commun, si bien qu'à la Révolution française, Cachan devient un quartier d'Arcueil.

### Un hameau devenu un quartier d'Arcueil

À l'aube du XX<sup>e</sup> siècle, la région parisienne connaît de fortes mutations.

La loi du  
26 décembre 2022  
consacre  
la naissance  
de Cachan



La gare d'Arcueil-Cachan fut inaugurée en 1846 dans le quartier de Cachan.

La poussée démographique engendre la création de nouveaux quartiers en périphérie des vieux bourgs. Arcueil et son quartier cachanais voient ainsi leur population augmenter : 1 126 habitant-es en 1801, 6 067 en 1881 puis 8 425 en 1901. Ces nouveaux arrivants se revendiquent avant tout du quartier où ils habitent et moins de la ville et de son histoire. L'identité du quartier de Cachan s'affirme de plus en plus. En témoigne l'ouverture de la gare d'Arcueil-Cachan en 1846 sur la première ligne de chemin de fer de la banlieue sud de Paris. « Cette dénomination n'est pas anodine et témoigne de l'importance que revêt le quartier de Cachan », souligne Marcel Breillot, président de l'association les Ateliers du Val-de-Bievre. En 1893, le conseil municipal demande que la commune soit désormais

nommée "Arcueil-Cachan". Cette volonté sera entendue. Elle fera l'objet d'un décret présidentiel en 1894.

### Un quartier isolé malgré tout

Cette nouvelle dénomination "Arcueil-Cachan" pour la commune, importante sur le plan politique, est pourtant loin de répondre « aux attentes croissantes des habitants et plus particulièrement de ceux résidant dans le quartier de Cachan vis-à-vis des administrations en général, notamment en matière d'enseignement et de viabilité », indique Stéphane Jugnot, auteur de *La séparation d'Arcueil-Cachan (1903-1923)*. Il est vrai qu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le quartier de Cachan est dépourvu d'équipements publics. Il n'y a qu'une école maternelle, située à proximité de la place Gambetta, rue Camille-Desmoulins. Arcueil reste ainsi le cœur de vie de la commune. C'est là

que se trouvent la mairie, la plupart des services publics et les écoles. Par ailleurs, les ponts-aqueducs ainsi que le domaine du fief des Arcs et d'Anjou créent une coupure géographique qui isole le quartier de Cachan. Cette situation entraîne de fâcheux désagréments pour la vie quotidienne des habitant-es concerné-es. Pour se rendre à l'école ou à la mairie, situées à seulement 800 mètres à vol d'oiseau, les familles doivent faire de longs détours, dans des chemins en mauvais état et souvent boueux en hiver. >>>

**“À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le quartier de Cachan est dépourvu d'équipements publics. Il n'y a qu'une seule école maternelle.”**



## L'histoire au service de Cachan

© DR



Camille Jullian

Alors que le processus de séparation est en cours en 1922, l'historien Camille Jullian (1859-1933), qui est également académicien, professeur au Collège de France et spécialiste de la Gaule, va faire une communication à l'Académie des inscriptions et belles-lettres qui aura un grand retentissement. Elle concerne l'origine du nom de Cachan :

*Cati-cantus*. Le 21 avril 1922, l'historien apporte un éclairage qui souligne la préexistence de Cachan par rapport à Arcueil en démontrant que ce territoire était « *très certainement un des plus anciens lieux d'habitation, peut-être le plus ancien, de la banlieue parisienne.* » Au Néolithique, les premières installations se font près de terres de culture et de sources. Aussi voit-il dans le nom *Cati-cantus*, signifiant chante-chat\*, « *l'un des mots de la plus ancienne langue gauloise* ». L'histoire souligne alors le contraste avec Arcueil qui doit son nom et son origine aux arcs de l'aqueduc gallo-romain. Cet argumentaire est repris par les partisans de la séparation d'Arcueil et de Cachan lors des débats à l'Assemblée nationale qui se tiennent le 8 novembre 1922.

\* : chante-chat est le nom donné à une source et référence directe à la fontaine couverte si longtemps convoitée des Parisien-nes.



L'école maternelle Camille-Desmoulins était la seule école du quartier de Cachan au XIX<sup>e</sup> siècle.

© DR

## La défense des intérêts de Cachan

En 1901, Louis-Grégoire Veyssière, maire d'Arcueil-Cachan, souhaite développer les écoles de la commune. Il envisage de créer des classes dans le quartier de Cachan, mais se ravise en proposant finalement la réalisation d'un groupe scolaire unique au pied de l'aqueduc, du côté d'Arcueil ! Cette volte-face provoque la colère des élus du quartier de Cachan qui demandent au préfet de la Seine d'intervenir pour permettre la réalisation d'un groupe scolaire rue Camille-Desmoulins. Malgré cette contestation, le projet de construction d'une école à Arcueil est maintenu et adopté en août 1902. Dans les jours suivants, des élus portant le projet et 400 habitant-es se réunissent au café Minutte, place Gambetta. À cette occasion, ils créent le Syndicat de défense des intérêts généraux de Cachan (SDIGC) et élisent François Delage, conseiller municipal et habitant du quartier, comme président. Ce syndicat portera, jusqu'à la séparation des deux communes, de nombreuses revendications pour le quartier, dont la construction d'un groupe scolaire, une meilleure

répartition des deniers publics ou encore les travaux d'aménagement de voirie liés aux problèmes de viabilité. En effet, certaines nouvelles habitations n'ont pas de voiries dignes de ce nom. « *La commune, qui avait des ressources limitées, ne pouvait pas viabiliser partout, surtout quand il s'agissait de quartiers récents* », souligne Stéphane Jugnot. Mais le Syndicat entend intensifier la mobilisation des habitant-es mécontent-es et obtenir la réalisation des travaux.

### Du sectionnement électoral à la séparation

Quelques mois plus tard, la tension monte d'un cran. Confrontés à l'intransigeance du maire au regard des revendications exprimées, les responsables du Syndicat nouvellement créé demandent le sectionnement électoral de la commune d'Arcueil-Cachan. Ils exigent notamment que les conseillers municipaux du quartier de Cachan soient élus par les seuls électeurs de ce quartier. Le 16 décembre 1903, le Conseil général de la Seine acte cette demande. Ainsi, lors des élections municipales de 1904, quinze conseillers municipaux sont élus pour

Le Syndicat de défense des intérêts généraux de Cachan est créé au café Minutte, place Gambetta.



la section d'Arcueil et huit pour la section de Cachan. S'ensuivent plusieurs années marquées par un apaisement relatif au sein du conseil municipal. Cependant, les tensions réapparaissent

## Parole à...

### Marcel Breillot

Président de l'association les Ateliers du Val-de-Bièvre

#### Pouvez-vous décrire la commune de Cachan il y a 100 ans ?

« En 1922, Cachan est une petite bourgade organisée autour de la place Gambetta. Il n'y a ni mairie ni église. La nouvelle commune ne compte qu'une seule école. En revanche, sa population augmente fortement, avec notamment l'arrivée des habitants de la Cité-jardin et des enfants du foyer des Postes. Il existe encore deux fermes au sud de la commune puisque les dernières moissons ont eu lieu jusqu'en 1952. Plus d'une centaine de blanchisseries y sont installées. Certaines se transforment en de petites entreprises familiales de métallurgie ou d'imprimerie. Il existe également quelques champignonnières dans les galeries des carrières du quartier des Lumières. La plupart des rues ne sont que des chemins. Les conseils municipaux de l'époque nous apprennent que les riverains doivent participer financièrement au pavage de leurs trottoirs ou simplement à l'installation du tout-à-l'égout. Tout est à construire. »

#### Vous organisez plusieurs temps forts dans le cadre du centenaire ?

« Tout à fait. À l'occasion du centenaire de la ville de Cachan, nous avons organisé en octobre une conférence sur le sujet avec cinq historiens et proposé une promenade historique commentée de Cachan. Nous donnons à nouveau rendez-vous aux Cachanais-es pour une conférence sur les cent ans des cités-jardins. Elle se tiendra le 3 décembre prochain à la bibliothèque centrale. »



en août 1910. Le maire d'Arcueil-Cachan, Louis-Grégoire Veyssière, propose une liste de travaux à réaliser dont la plupart concernent Arcueil. Leur coût et leur implantation sont dénoncés par les élus cachanais. Face à l'obstination du maire, les conseillers municipaux de Cachan, soutenus par plus de 500 habitant-es, demandent la séparation d'Arcueil et de Cachan en avril 1911. Alors que cette procédure est entamée, elle est brutalement stoppée en 1914 par le déclenchement de la Première Guerre mondiale. Toutefois, en 1920, l'élection du nouveau maire d'Arcueil-Cachan, Victor-André Roure, pousse les élus de la section de Cachan à reprendre la procédure de séparation. En 1922, le préfet de la Seine interpelle le gouvernement pour qu'il accède à cette demande. L'Assemblée nationale puis le Sénat votent la loi de séparation qui est promulguée le 26 décembre 1922 par le président de la République. C'est à cette date que la commune de Cachan voit officiellement le jour. ■

## Acteurs de la séparation

### François Delage

(né en 1852 en Côte-d'Or et décédé en 1928 à Paris)



Habitant à Cachan, il est élu en 1904 conseiller municipal d'Arcueil-Cachan (section de Cachan),

puis adjoint au maire de 1908 à 1911. Membre de l'association philotechnique de Cachan, il devient en 1902 président du Syndicat des intérêts généraux de Cachan (SDIGC). En 1923, il préside la section spéciale chargée de gérer la nouvelle commune de Cachan avant les premières élections municipales. Il sera premier adjoint d'Amédée Picard, premier maire de Cachan.

### Félix Choplin

(né à Bagneux en 1861 et décédé à Cachan en 1934)



Il est conseiller municipal d'Arcueil-Cachan jusqu'à la séparation en 1922. En février

1911, il se prononce pour la séparation de Cachan et d'Arcueil. En 1923, il est premier adjoint de la nouvelle commune. Il est élu maire de la commune en 1928, après le décès d'Amédée Picard. Suite aux élections municipales de 1929, il sera le premier adjoint de Léon Eyrolles, le nouveau maire.

### Amédée Picard

(né à Lyon en 1861 et décédé à Cachan en 1928)



Il est le fondateur de l'Institut industriel moderne, rue du Docteur-Hénouille, établissement

préparant à l'École spéciale des travaux publics, et crée l'Association philotechnique de Cachan. Il joue un rôle actif dans la constitution de la section électorale de Cachan. Président de la commission syndicale de Cachan (1912-1923), il est élu premier maire de la commune lors des élections de 1923, puis réélu en 1925.

### Léon Eyrolles

(né à Tulle en 1861 et décédé à Cachan en 1945)



Pionnier des cours par correspondance en France, il est le fondateur de l'École spéciale des

travaux publics (ESTP) créée à Cachan. En 1908, il est élu au conseil municipal d'Arcueil-Cachan. Aux côtés d'Amédée Picard, il est élu conseiller municipal de Cachan en 1923 et participe aux premières années de la vie politique de la commune. En 1929, il est élu maire de Cachan, fonction qu'il assumera jusqu'en 1944.

Une famille cachanaise en 1920.



CENTENAIRE

## Cachan 1922, une nouvelle histoire commence

**Cachan devient officiellement une commune le 26 décembre 1922. L'ancien hameau aux coteaux verdoyants est en pleine transformation. Sa population augmente et de nouveaux quartiers voient le jour. Dans ces conditions, la nouvelle municipalité doit se mettre au travail sans attendre pour relever les défis de sa modernisation.**

**E**n 1922, Cachan est une commune de 289 hectares qui s'étend le long de la vallée de la Bièvre. L'ancienne bourgade est en pleine croissance démographique. En 1923, la nouvelle collectivité compte 5 687 habitant-es. Deux ans plus tard, sa population a quasiment doublé. Or, elle ne possède pas d'équipements publics, excepté un cimetière et deux écoles situées, pour l'une, rue Camille-Desmoulins et, pour l'autre, sur l'ancienne parcelle de la propriété Raspail.

### Un tissu économique de petits artisans

En 1923, après les premières élections municipales, les 22 nouveaux conseillers municipaux réunis autour du maire

Amédée Picard tentent de répondre aux attentes de leurs concitoyen-nes malgré des moyens financiers limités. Contrairement à Arcueil, qui possède de nombreuses usines sur son territoire, le tissu économique de la commune est essentiellement composé de petites entreprises artisanales. Parmi elles, une centaine de blanchisseries installées le long de la Bièvre. L'absence d'activité industrielle perdure pendant des années. En cause, le plan d'aménagement de la région parisienne de 1929 qui classe Cachan comme une zone résidentielle, interdisant par là même l'installation d'usines. Cachan voit ainsi le développement de pavillons, dont certains servent de résidence secondaire pour des Parisien-



En 1925, la mairie de Cachan s'installe dans un petit bâtiment qui devait servir à l'origine de bureau de poste.

nes fortunées, la création d'entreprises artisanales comme des imprimeries ou encore des ateliers en lien avec l'activité des blanchisseries, alors très présentes à Cachan.

### La mise en place de l'administration municipale

Dès sa prise de fonction, l'équipe municipale prend plusieurs arrêtés en vue d'organiser la vie de la cité. Dans un premier temps, l'absence d'hôtel de ville oblige à louer un local situé rue Camille-Desmoulins. La première administration municipale, composée de 26 agents, est ainsi mise en place dès le mois d'avril 1923. Elle assure des missions administratives, d'entretien de la voirie ou encore funéraires. Puis, en 1925, les élus occupent un petit bâtiment de quatre pièces, initialement destiné à devenir un bureau de poste. Pendant dix ans, il fera office de mairie. Léon Eyrolles, élu maire de Cachan en 1929, considère que cet endroit n'est pas adapté à cause « des conditions déplorable pour effectuer du travail ». Il lance alors la construction de l'actuel hôtel de ville dont la conception est confiée aux architectes Jean-Baptiste Mathon et Joannès Cholet, associés à l'architecte communal Chaussat. Le majestueux bâtiment, classé monument historique en 2002, est inspiré de la tendance moderniste hollandaise. Il est inauguré en 1935.

## Zoom sur...

### De la boue sous les pneus

Au début des années 1920, les modes de déplacement dans les artères de la ville évoluent. Beaucoup de véhicules de livraison sont encore tractés par des chevaux, mais les premières voitures individuelles apparaissent. Ce phénomène inquiète le maire Amédée Picard. Le 10 mars 1923, il prend l'un des premiers arrêtés de la nouvelle municipalité. Celui-ci impose « une vitesse maximale de 12 kilomètres à l'heure à tous les véhicules automobiles ». Il interdit également « l'usage des sifflets et des sirènes ». Enfin, il ordonne que les automobilistes ne puissent « projeter de lumières aveuglantes ni faire du bruit susceptibles d'effrayer les chevaux ». En 1926, un second arrêté oblige les conducteurs à « prendre les précautions nécessaires pour éviter les projections de boue sur les passants ou les immeubles ». Une recommandation qui en dit long sur l'état des rues cachanaises de l'époque...



La rue Guichard et la place Gambetta dans les années 1920.

### L'aménagement des artères insalubres

Comme de nombreuses autres communes de l'époque, la nouvelle équipe municipale doit également résoudre d'importants problèmes de viabilité, notamment en ce qui concerne les nouveaux quartiers du Coteau, à l'est, ou des Lumières, à l'ouest. Sur le Coteau, le boulevard de la Vanne, où passe la canalisation de l'aqueduc, est l'une des artères les plus problématiques.

Le boulevard, qui appartient en grande partie à la Ville de Paris, n'est alors qu'une voie insalubre. Les jours de pluie, les personnes qui descendent à la gare pour prendre le train doivent changer leurs chaussures boueuses pour ne les reprendre qu'à leur retour. Un rapport de la municipalité de 1926 indique que la voie « est recouverte d'une épaisse couche de glaise qui retient les ordures ménagères, les matières fécales, les purins [...] La stagnation de tous ces





Les premiers pavillons de la Cité-jardin accueillent leurs premier-es habitant-es dès 1922.

**“À la fin des années 1920, plusieurs quartiers de Cachan se transforment.”**

détritus [...] contamine l'eau. » Il faudra de longues années et de nombreuses pétitions pour que la Ville de Paris accepte d'entreprendre des travaux. En 1929, la municipalité estime que si la situation s'est améliorée sur la commune, de « nombreuses voies sont encore en mauvais état. » La modernisation de la commune se poursuit malgré des moyens financiers limités. Plusieurs artères comme l'avenue Carnot, la rue Gallieni, la rue de Bagneux (actuelle rue Marcel-Bonnet), l'avenue Dumotel, l'avenue des Lumières ou encore la voie des Saussaies connaissent ainsi d'importants travaux de remise en état. C'est aussi une période où l'éclairage public commence à se généraliser et durant laquelle le réseau d'assainissement se développe.

**Le nouveau visage de Cachan se dessine**

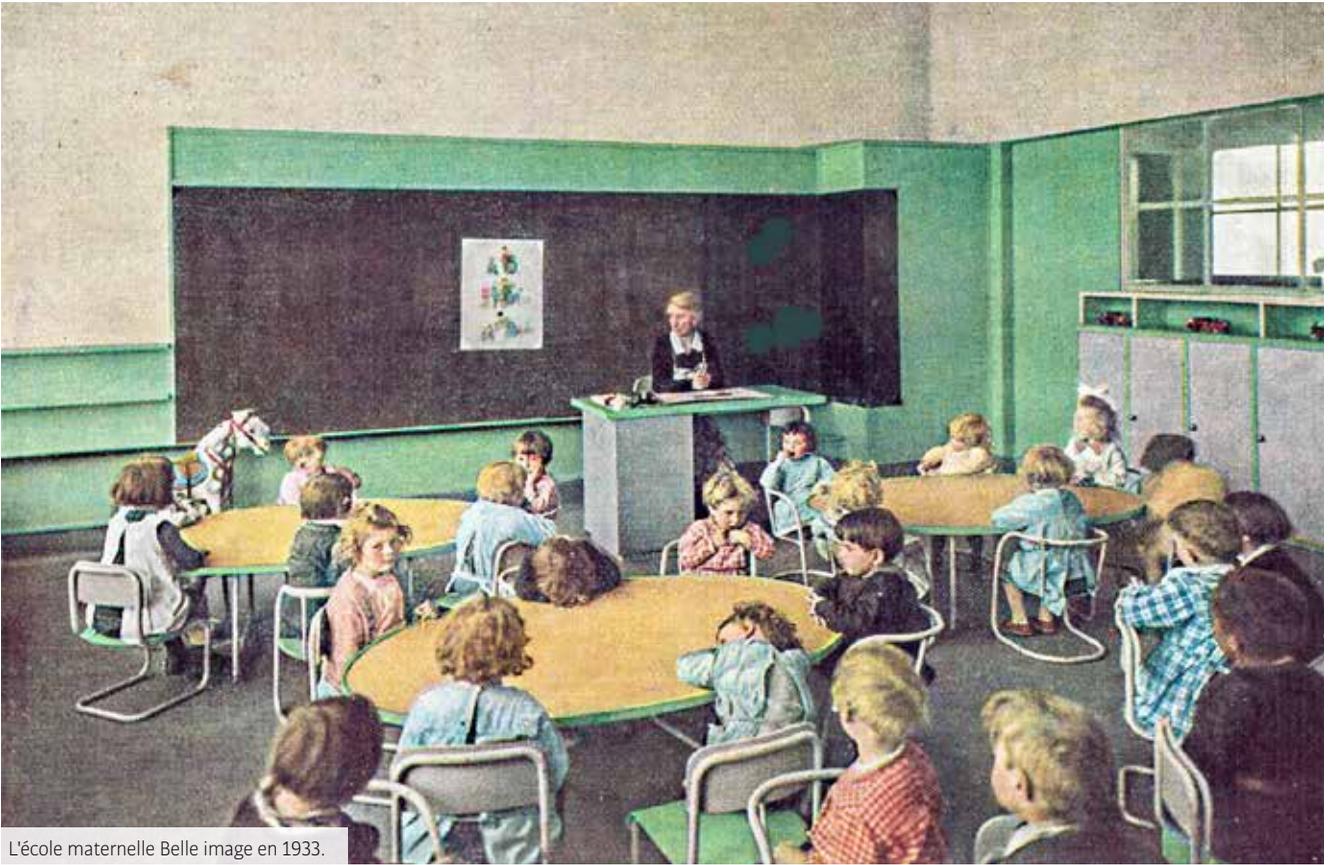
À la fin des années 20, plusieurs quartiers de Cachan se transforment.

Des lotissements sortent de terre sur le Coteau, rue de la Grange-Ory – avec ses habitations Peyrabout –, ou encore au sud-ouest de la commune, le long de l'actuelle avenue Aristide-Briand. Sous l'impulsion d'Henri Sellier,

président de l'Office départemental des habitations à bon marché, la Cité-jardin de Cachan est construite. Elle s'inscrit dans le concept d'habitat social inspiré des idées humanistes et hygiénistes anglaises. 151 logements



Le groupe scolaire Paul-Doumer accueille 400 élèves en 1932.



L'école maternelle Belle image en 1933.

pour familles nombreuses, répartis en 53 pavillons, sont livrés en 1922, suivis de 123 nouveaux logements en 1924. En 1930, cette cité accueille quatre immeubles pour 54 logements ainsi qu'un dispensaire et un magasin

coopératif. À la fin des années 1920, la cité abrite 1 675 habitant-es. Chaque famille dispose d'un jardin de 150 à 250 mètres carrés. Mais l'arrivée de populations nouvelles soulève, une fois encore, le problème du manque d'équipements scolaires pour l'accueil des enfants récemment arrivés. En 1930, la municipalité décide ainsi de doter cette cité d'un groupe scolaire. Le nouvel établissement, baptisé Paul-Doumer, ouvre ses portes deux ans plus tard. 400 élèves répartis dans dix classes y sont accueillis en élémentaire et 80 enfants en maternelle. Dans la poursuite de cette dynamique, l'école maternelle Belle image est ouverte en 1933. Ces premières années d'autonomie installent Cachan dans la modernité et lui confèrent un réel statut de collectivité à part entière. Partie de peu, la ville peut s'enorgueillir, en 1935, de compter un hôtel de ville, un gymnase, deux groupes scolaires, deux écoles maternelles et une église. ■

© DR



## Festivités

### PROGRAMME ÉVÉNEMENTIEL

Le lancement des festivités a débuté le 1<sup>er</sup> octobre avec, notamment, plusieurs concerts et, dans la cour du Conservatoire, un banquet populaire à rayonnement départemental (CRD). Les actions événementielles vont se poursuivre dans les prochains mois, en lien avec les partenaires des Villes de Cachan et d'Arcueil.

#### + Plus d'infos :

> Pour connaître la programmation événementielle, rendez-vous sur [ville-cachan.fr](http://ville-cachan.fr)





ENTRETIEN AVEC...

## Jean-Yves Le Bouillonnet

Maire de Cachan de 1998 à 2018

Député du Val-de-Marne de 2002 à 2017

**Alors que Cachan fête son centenaire, Jean-Yves Le Bouillonnet revient sur l'évolution de la ville et l'héritage de ses prédécesseurs.**

### Parcours

## Jean-Yves le Bouillonnet

Ancien député-maire de Cachan

Jean-Yves Le Bouillonnet, ancien député et maire de Cachan, a inscrit son action dans la poursuite de la dynamique de ses prédécesseurs. Défenseur d'un service public de proximité fort, il accompagne la modernisation de Cachan et poursuit les travaux du cœur de ville. Dans un contexte marqué par les lois de décentralisation, il mène une stratégie de coopération active et d'ouverture avec les autres villes du Val-de-Marne en participant à la création de la communauté d'agglomération du Val-de-Bièvre en 1999. Avec d'autres maires, il crée la Vallée scientifique de la Bièvre envisagée comme un territoire de projets et regroupant une quinzaine de villes de tous bords politiques des Hauts-de-Seine et du Val-de-Marne. Il est élu président du syndicat Paris Métropole par les maires de Paris et de la banlieue. Cette entité constitue la première étape de la construction de la métropole du Grand Paris. À l'Assemblée nationale, il participe activement à l'élaboration de la loi sur le projet du Grand Paris express puis au schéma directeur du tracé de nouvelles lignes, dont la ligne 15, en présidant le comité stratégique puis le conseil de surveillance de la Société du Grand Paris chargé de les réaliser. Il s'attache à préserver les connexions prévues ainsi que les intérêts des villes accueillant les gares et ceux de leurs habitants qui les emprunteront demain.

« L'histoire de Cachan est d'abord celle d'une filiation et d'une vision partagée par les différents maires qui se sont succédé, tous engagés pour un service public de qualité et un cadre de vie préservé. La ville ne serait pas ce qu'elle est sans cet engagement et cette cohérence des choix portés et assumés par les différents maires, au premier rang desquels Léon Eyrolles. Conducteur des ponts et chaussées, fondateur et directeur de l'École spéciale des travaux publics, Léon Eyrolles a été maire de Cachan de 1929 à 1944. C'est lui qui a véritablement posé les fondements de la modernisation de la ville, même si les prémices de son développement se concrétisent avant son élection avec, par exemple, la réalisation de programmes de construction entrepris par l'Office des habitations bon marché (HBM) ou la création de l'ancienne cité-jardin

qui voit le jour en 1921, l'une des premières en Île-de-France. Maire-bâtitisseur, il réussit à impulser une politique de construction d'équipements publics tels que des écoles, la construction de la mairie ou la mise en éclairage progressive des rues dans un contexte économique morose lié aux conséquences de la crise de 1929. Pour y parvenir, il s'attache à obtenir les meilleures aides de l'État et à s'adjoindre les services des talentueux architectes Mathon et Chollet qui construiront tour à tour les groupes scolaires Paul-Doumer (1932), Belle image (1933), le Coteau (1938) et l'hôtel de ville inauguré en 1935. En plus des services municipaux, la mairie abrite à partir de 1937 un bureau des postes et la justice de paix. L'autre grand maire de Cachan, c'est Jacques Carat. À 33 ans, il accède

à la fonction de maire et accomplit huit mandats en cinq décennies, de 1953 à 1998. Humaniste, il poursuit le travail entamé par Léon Eyrolles et remodèle profondément la ville, avec une ambition à la fois esthétique et fonctionnelle. Il comprend très vite la nécessité de créer les instruments juridiques et financiers qui permettront à la Ville de s'émanciper réglementairement de l'administration centrale en s'octroyant un pouvoir de décision plus large. Il fonde ainsi l'office HLM de Cachan pour répondre aux besoins croissants de logements, la société immobilière d'économie mixte de Cachan pour mieux maîtriser l'aménagement de la ville ou encore le groupement d'économie mixte Socachal pour créer les

**“ L'identité cachanaise s'est construite à travers la vision partagée des différents maires. ”**

premières installations de géothermie en Île-de-France, lui assurant la pérennité de la fourniture d'énergie. Sur le plan de l'urbanisme, il

s'inscrit dans une stratégie de réserves foncières, sanctuarise les espaces verts, poursuit les travaux de modernisation de l'hôtel de ville, conduit le développement des équipements publics (piscine, complexe sportif Léo Lagrange, cinéma, théâtre, centre municipal de santé...) et, plus largement, l'aménagement du cœur de ville en le rendant accessible au plus grand nombre avec, par exemple, la mise à disposition d'une navette gratuite reliant les quartiers excentrés du centre-ville. La ville de Cachan, telle que nous la connaissons aujourd'hui, doit sa cohérence aux différents maires qui ont su assurer une continuité de l'action publique tout en gardant leur singularité. » ■

SPECTACLES • CONCERTS • EXPOSITIONS •  
CONFÉRENCES • LECTURES

# CENTENAIRE *de* CACHAN

TOUTE LA PROGRAMMATION SUR  
[VILLE-CACHAN.FR](http://VILLE-CACHAN.FR)

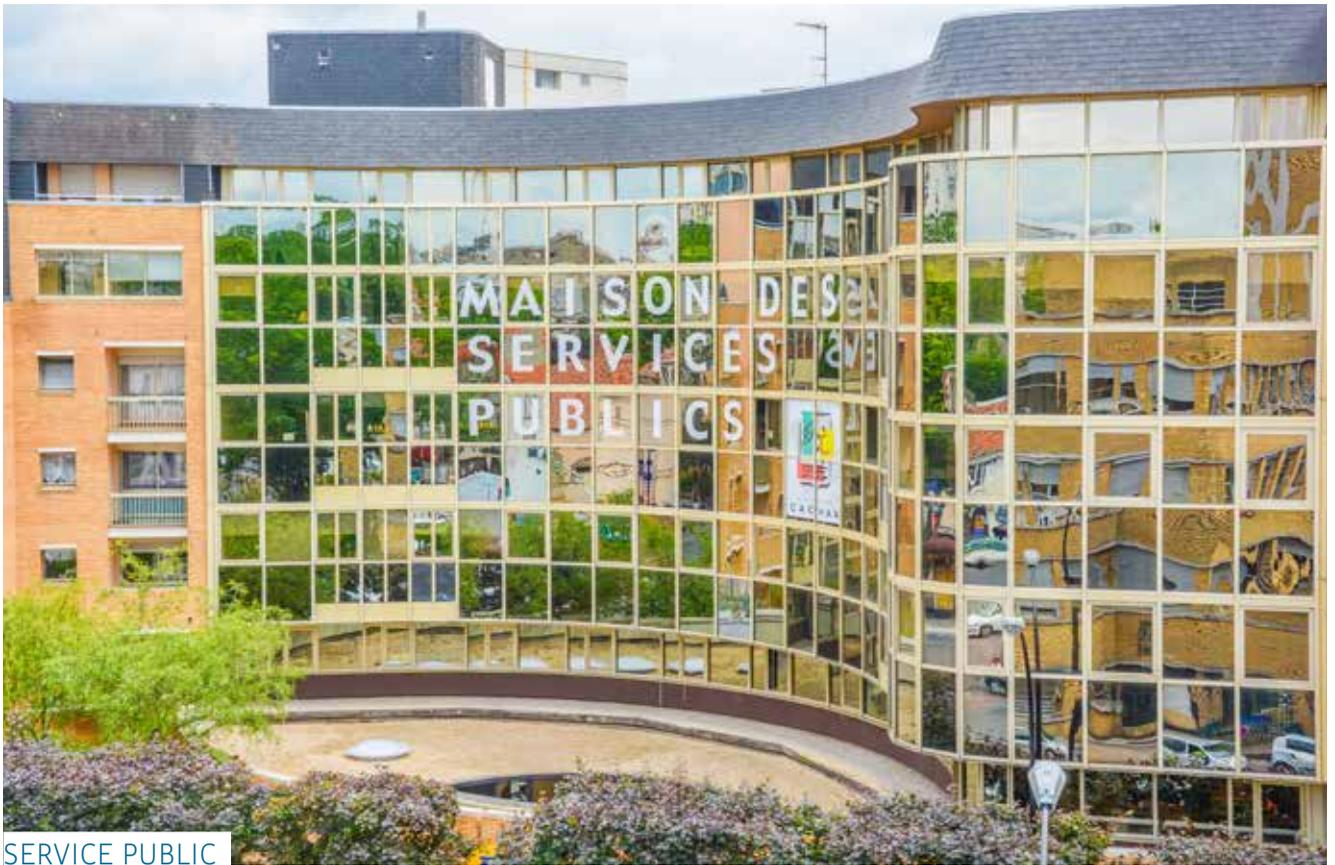


Ville de Cachan - Direction de la communication - Création : cithea - Impression : Morault - sept. 2022



PROGRAMME DÉTAILLÉ SUR  
[VILLE-CACHAN.FR](http://VILLE-CACHAN.FR)





SERVICE PUBLIC

## Un bouclier énergétique pour le service public de proximité !

**Face à l'explosion des prix de l'énergie, les élu-es de la municipalité de Cachan, comme de nombreux-ses maires en France, demandent au gouvernement l'instauration en urgence d'un bouclier tarifaire pour les communes qui assurent l'essentiel des services publics de proximité.**

Les maires sont les premier-es interlocuteur-trices des habitant-es et des acteurs locaux. Actuellement, ils doivent faire face à une situation inédite et particulièrement grave. En effet, la crise énergétique et l'inflation menacent plus que jamais le maintien et la continuité des services publics de proximité assurés pour l'essentiel par les communes.

### Une crise énergétique sans précédent

L'ampleur de la crise énergétique touche l'ensemble de l'économie française. Elle impacte à la fois les collectivités et frappe durement les foyers. Selon les associations d'élu-es, les dépenses énergétiques de certaines

communes ont bondi de 50 %. Pour d'autres, cette hausse varie même jusqu'à 300 %. Aucune collectivité n'est épargnée. À Cachan, la hausse des prix du gaz et de l'électricité va ainsi engendrer une augmentation des dépenses de plus de 500 000 euros supplémentaires juste pour le dernier trimestre et de l'ordre de 4 millions d'euros à partir de l'année prochaine. Alors que la maîtrise des fluides dans le cadre de la transition écologique est engagée depuis plusieurs années, la Ville est mobilisée pour la mise en oeuvre d'un plan de sobriété énergétique afin de réduire les coûts de fonctionnement sans altérer la qualité du service public. Toutefois, et comme pour de nombreuses collectivités, les

marges de manœuvre se réduisent et des choix de plus en plus difficiles s'annoncent pour l'avenir.

### Un bouclier énergétique d'urgence

Face à la crise énergétique, les élu-es locaux demandent à l'État le déploiement d'un bouclier tarifaire sur les prix de l'énergie afin de protéger les habitant-es, les territoires et le tissu économique d'une crise spéculative dont ils n'ont pas à payer le prix. « L'énergie est un bien de première nécessité qui doit être protégé comme tel », rappelle David Petiot, conseiller municipal délégué aux Énergies et aux mobilités. C'est tout l'enjeu de la mobilisation des élu-es de collectivités de toutes tailles et de

toutes tendances politiques. Cette mobilisation est portée notamment par la présidente de l'association des collectivités urbaines et grandes villes (France urbaine), Johanna Rolland, maire de Nantes ; David Lisnard, président de l'association des maires de France (AMF) ; Stéphane Beaudet, président de l'association des maires d'Île-de-France (Amif) ; Michel Fournier, président de l'association des maires ruraux de France (AMRF) et Christophe Bouillon, président de l'association des petites villes de France (APVF). Ces derniers ont demandé à l'État un plan d'urgence afin de ne pas avoir à arbitrer entre leur budget, qui doit être voté en équilibre contrairement à l'État, et la continuité du service public. Ce plan consisterait, d'une part, en « la création d'un bouclier énergétique d'urgence, limitée dans le temps, et plafonnant le prix d'achat d'électricité des collectivités à un niveau à définir, éventuellement assorti d'avancées remboursables » et, d'autre part, « des mesures permettant aux collectivités qui n'ont eu d'autres choix que de signer de nouveaux contrats, à des conditions tarifaires très défavorables, d'en sortir sans pénalités pour bénéficier de meilleurs tarifs une fois que ceux-ci seront revenus à un niveau soutenable. »

**“ D'une même voix, les élu-es demandent un bouclier énergétique d'urgence pour les collectivités. ”**

## En chiffres

### L'augmentation du prix de l'énergie, c'est :

- Une hausse de **30 à 300 %** des factures depuis un an pour les collectivités (Communes, intercommunalités, département, régions, métropoles)
- **500 000** euros de dépenses d'ores et déjà engagés pour la Ville de Cachan fin 2022
- **4** millions de dépenses supplémentaires à prévoir pour le budget municipal 2023

## Plan d'action

### POUR UN PLAN DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

Le 6 octobre dernier, le gouvernement a annoncé un plan de sobriété énergétique avec pour objectif une réduction de 10 % de la consommation d'énergie d'ici 2024. À Cachan, la Ville agit de longue date en faveur de la transition écologique et d'une réduction de sa consommation énergétique. Celle-ci est une démarche collective et durable. À l'instar de nombreuses collectivités, la municipalité a engagé son plan de sobriété énergétique afin de faire face à l'inflation et contenir les coûts de fonctionnement sans altérer la qualité du service public et la qualité de vie au travail des agents de la collectivité. Face à la crise énergétique, elle étudie différentes pistes : sobriété numérique, régulation du chauffage, réduction de l'éclairage des bâtiments, aménagement des horaires dans certains équipements municipaux... Autant de mesures qui seront accompagnées d'actions de sensibilisation et de concertation avec les différents acteurs concernés.

### La géothermie, un atout pour Cachan

Dès les années 80, Jacques Carat, maire de Cachan, et son équipe municipale, ont fait le choix de développer un réseau de géothermie pour alimenter des logements et certains équipements publics en chauffage et en eau chaude. Ce choix, qui a rencontré de vives critiques à l'époque et qui représentait un investissement important, a fait de Cachan une ville pionnière en la matière. En 2018, la Ville poursuit sa capacité d'innovation avec l'installation d'un doublet subhorizontal, une ingénierie inédite en géothermie. Ce système permet de proposer un réseau de géothermie qui alimente plus de 60 % du territoire cachanais soit l'ensemble du parc d'habitat social, des groupes scolaires, le campus universitaire de Cachan ainsi que les équipements publics tels que les gymnases ou l'hôtel de ville. Ce réseau produit une énergie décarbonée,

c'est-à-dire sans émission de dioxyde, et à tarif maîtrisé. Il dessert l'ensemble des bâtiments qui y sont raccordés ce qui permet d'amortir les premiers effets de la crise énergétique. Même si la géothermie permet de réduire les coûts avec à la clef des économies pour ses usager-es, l'apport en gaz nécessaire à son fonctionnement est soumis aux prix du marché. « Cela nous conforte néanmoins dans l'idée que les choix d'hier en matière énergétique bénéficient aux Cachanais-es aujourd'hui, souligne Hélène de Comarmond, maire de Cachan. Les énergies renouvelables sont les solutions pour lesquelles nous devons investir massivement pour obtenir notre indépendance énergétique et ainsi maîtriser les charges qui pèsent sur les habitant-es. D'autres expérimentations ont ainsi été lancées à Cachan comme, par exemple, le développement d'installations photovoltaïques sur le toit de structures communales en lien avec une coopérative citoyenne, Sud Paris Soleil. » ■



Pionnière en matière de géothermie, la Ville utilise ce système pour alimenter son réseau de chauffage urbain depuis 1984.

## ACCESSIBILITÉ Ciné-relax



Les personnes dont le handicap entraîne des comportements atypiques pendant une séance de cinéma (parler fort, rire, applaudir, bouger...) ont très difficilement accès à la culture et aux loisirs ordinaires. Le cinéma La Pléiade, avec le soutien de la Ville, adhère au dispositif Ciné Relax (anciennement Ciné-ma différence) et propose des séances adaptées pour que chacun-e, quels que soient son âge et le degré de son handicap, ait le plaisir d'aller au cinéma avec les autres spectateur-trices. À cette occasion, des aménagements sont prévus : lumière s'éteignant doucement, son abaissé ou encore absence de publicités. Il est à noter que l'accueil est assuré par une équipe de bénévoles présents tout au long de la projection afin d'accompagner et de rassurer le public en situation de handicap. La prochaine séance est programmée le **samedi 19 novembre à 16 h** avec la projection du film *Le Pharaon, le Sauvage et la Princesse*.

### + Plus d'infos :

> Cinéma La Pléiade,  
12 avenue Cousin-de-Méricourt.  
Tél. : 01 46 65 13 58.  
[www.cinema-lapleiade.fr](http://www.cinema-lapleiade.fr)  
> Mission handicap de la Ville de Cachan. Tél. : 01 49 69 15 83 ou [missionhandicap@ville-cachan.fr](mailto:missionhandicap@ville-cachan.fr)

## PARTICIPATION CITOYENNE Conseils de quartier

Le conseil de quartier ouest-nord se tiendra **mercredi 9 novembre à 20 h** à l'école Carnot, 62 avenue Carnot ; le conseil de quartier ouest-sud le **lundi 21 novembre à 20 h** au centre socioculturel Lamartine, 4 square Lamartine ; le conseil de quartier centre-ville le **mardi 29 novembre à 19 h 30** à la Maison Cousté, 19 rue Cousté.



TEMPS FORT

## Festival des solidarités

**À l'occasion du Festival des solidarités, qui se tient du 18 novembre au 4 décembre, les jeunes Cachanais-es s'ouvrent au monde à travers la découverte des systèmes éducatifs mondiaux et la Ville propose une exposition sur l'incidence de nos déchets sur l'environnement.**

Organisé partout en France et dans d'autres pays, le Festival des solidarités célèbre chaque année l'esprit d'entraide et de coopération. Chaque année, la Ville et plusieurs de ses partenaires s'y associent pour donner un coup de projecteur à toutes les actions de solidarité qui ont lieu quotidiennement sur le territoire. L'occasion de sensibiliser les habitant-es aux engagements possibles pour construire un monde plus juste, solidaire et durable.

### S'ouvrir au monde

À quoi ressemble l'école à Madagascar, au Burundi ou au Pérou ? Qu'apprend-on et comment ? C'est ce que vont découvrir les élèves des écoles (CM1 et CM2) et du collège de Cachan durant le Festival des solidarités. Comme chaque année, le Comité des relations internationales et des jumelages (Crij) interviendra dans les classes pour des échanges à l'issue de visionnages de documentaires. L'idée est de leur apporter une ouverture sur le monde tout en leur montrant comment, depuis Cachan, chacun peut être solidaire avec ces pays et les aider. Créé par la Ville en 1998, le Crij soutient en effet de

nombreux projets internationaux portés par des habitant-es ou par des associations, à l'image de l'école de la seconde chance construite par l'association Madia dans un foyer malgache d'adolescent-es. Le documentaire *Les chemins de l'école*, du réalisateur Pascal Plisson, sera également projeté au cinéma La Pléiade lors d'une séance dédiée aux collégien-nés.

### Agir concrètement

Sur l'esplanade de l'hôtel de ville, l'exposition No(s) déchet(s) s'ouvrira aux regards des passant-es durant tout le mois de novembre. Partant du constat que nous ne mesurons pas suffisamment l'incidence de nos déchets sur l'environnement, le photographe Pierre Duquoc a décidé de les rendre plus visibles, en les rendant invisibles ! En s'appuyant sur les techniques de photomontage et de modélisation 3D, il produit ainsi des clichés à l'esthétique léchée qui ne manquent pas d'intriguer et de questionner. Ils seront accompagnés de courts textes pédagogiques sur le poids de nos déchets et les solutions que tous et toutes nous pouvons mettre en œuvre pour les réduire. Des images pour réfléchir donc, mais aussi pour agir ! ■



SANTÉ

## Et si on imaginait une alimentation plus durable ?

**Le samedi 19 novembre de 14 h à 22 h, un forum citoyen invite les Cachanais-es à s'emparer des questions d'alimentation et d'agriculture durables pour réfléchir à des solutions accessibles pour toutes et tous.**

**M**anger bien et bon, à sa faim, sans se ruiner, mais sans pour autant exploiter la terre ni celles et ceux qui la cultivent. C'est l'aspiration de beaucoup d'entre nous. À l'heure de l'inflation, de l'agriculture intensive et du réchauffement climatique, elle reste pourtant difficile à atteindre. Pour ne pas rester à un tel constat, il est essentiel de trouver des solutions. Le centre socioculturel Lamartine et plusieurs associations (AlterConso, K'Champs, Le panier solidaire et l'Accorderie) qui œuvrent sur ces questions, invitent les habitant-es à réfléchir sur les modèles alternatifs de production et de consommation dans le cadre d'un forum citoyen sur l'alimentation et l'agriculture durables.

### Tout un programme...

Des maraîcher-ères et agriculteur-trices seront présent-es pour vendre quelques produits, mais surtout parler de leur métier et de leur vécu ou encore expliquer ce que sont l'agriculture paysanne et son évolution. Selon les principes d'éducation populaire, des animateur-trices des centres sociaux recueilleront les

ressentis et idées du public en vue de futurs ateliers. Dans la salle de projection, le film *La Part des autres*, de Jean-Baptiste Delpias et Olivier Payage, proposera un regard croisé sur l'appauvrissement des producteur-trices comme des consommateur-trices. Il ouvrira sur un débat portant sur les conditions d'un accès universel à une alimentation de qualité et durable. À cette occasion, le Centre d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural (Civam) et le collectif portant le projet d'une Sécurité sociale alimentaire présenteront les pistes qu'ils explorent. Des temps de convivialité seront également au programme. Chacun-e pourra confectionner de savoureux pains ou cuisiner une réconfortante soupe de légumes. Ils seront proposés et partagés en clôture du forum. ■

### + Plus d'infos :

> Forum citoyen sur l'alimentation et l'agriculture durables le 19 novembre de 14 h à 22 h au centre socioculturel Lamartine, square Lamartine. Tél. : 06 95 06 15 52 ou [alimentationcachan@gmail.com](mailto:alimentationcachan@gmail.com)

### COMMÉMORATION

## Armistice du 11-Novembre



La Ville commémore le 104<sup>e</sup> anniversaire de l'Armistice qui mit fin aux combats de la Première Guerre mondiale. À cette occasion, Hélène de Comarmond, maire de Cachan, les élu-es du conseil municipal, le comité d'entente et les associations d'anciens combattants de Cachan invitent les habitant-es à se recueillir en mémoire des soldats et civils tués durant cet épisode tragique. Rendez-vous le **vendredi 11 novembre à 11 h** devant le monument aux morts, square de la Libération.

### NOUVEAUX.ELLES HABITANT.ES

## Bienvenue à Cachan



La Ville a le plaisir d'accueillir les Cachanais-es nouvellement arrivés-es à Cachan. Comme chaque année, ils sont conviés à un temps d'échange convivial, en présence d'Hélène de Comarmond, maire de Cachan, des élu-es et des services. Cet accueil est organisé le **samedi 19 novembre à 9 h** à l'hôtel de ville, 8 rue Camille-Desmoulins. Pensez à vous inscrire avant le 14 novembre 2022 par courriel : [protocole@ville-cachan.fr](mailto:protocole@ville-cachan.fr) ou par téléphone au 01 49 69 69 71

# BIENVENUE AUX NOUVEAUX CACHANAIS !



## ACCUEIL CONVIVAL ET DÉCOUVERTE DE LA VILLE

**Samedi 19 novembre à 9h**

à l'hôtel de ville,  
8 rue Camille-Desmoulins

Inscription avant le 14 novembre 2022 :  
[protocole@ville-cachan.fr](mailto:protocole@ville-cachan.fr)  
ou par téléphone au 01 49 69 69 71



GRANDE CAUSE

## Ensemble, contre les violences faites aux femmes

**Les Cachanais-es de tous âges sont invité-es à participer au challenge connecté qui vise à soutenir la lutte contre les violences faites aux femmes. Cet événement prend la forme d'une course et d'une marche à destination de toute la famille. Il se déroulera au complexe sportif Léo Lagrange le vendredi 18 novembre 2022 de 15 h à 21 h.**

**L**a Mirabal, organisée par l'association Tremplin 94 - Solidarités Femmes, est à la fois un événement sportif tout public et un espace d'information et de sensibilisation sur l'égalité et la lutte contre les violences faites aux femmes. Cette année encore, la Ville s'associe à la Mirabal et vous invite à participer au Challenge connecté qui se tiendra au complexe sportif Léo Lagrange. Au programme : une marche et différentes courses à pied à effectuer à son rythme. Des stands d'information et des animations sont également prévus tout au long de l'après-midi, avec pour thème "Le corps des femmes sous surveillance".

### Une juste cause

L'an dernier, Cachan avait réussi à réunir 188 coureur-ses de tout âge. Cette année, le seul défi est de se mobiliser plus fortement encore, d'autant que la participation est gratuite et que la Ville reversera à Tremplin 94 – Solidarités Femmes des fonds à hauteur du nombre de participant-es. « Le soutien de la Ville à la Mirabal et l'organisation du challenge

connecté s'inscrivent pleinement dans une démarche globale de sensibilisation contre les violences faites aux femmes, explique Laure Thomas, en charge de ces questions à la ville de Cachan. Un temps fort proposé en parallèle des actions de prévention menées tout au long de l'année. « Elles se concrétisent notamment par l'animation du réseau de lutte contre les violences faites aux femmes créé à Cachan en 2015 et l'organisation d'animations dédiées autour des Journées internationales des 8 mars et du 25 novembre. De même, nous déclinons un plan d'action afin de promouvoir l'égalité entre les filles et les garçons, en collaboration avec les collèges, les crèches et les bibliothèques municipales avec, par exemple, un travail autour d'ouvrages inclusifs à destination des tout-petits. De même, la Ville a organisé en juillet 2021, au sein du quartier Cité-Jardin, des marches exploratoires afin de prendre en compte le vécu et l'expertise des femmes dans l'aménagement urbain », souligne Yseline Fourtic Dutarde, conseillère municipale déléguée aux Droits des femmes et à la lutte contre les discriminations. ■

Zoom sur...

### VOS AUTRES RENDEZ-VOUS

En lien avec le challenge connecté, la Ville et ses partenaires organisent plusieurs autres actions en novembre.

- **26/11 à 10 h** : table ronde à la bibliothèque centrale par l'association Femmes pour le dire, Femmes pour agir, sur le thème des violences subies par les femmes en situation de handicap.
- **27/11 de 8 h à 14 h** : la Mirabal, pour l'égalité et contre les violences faites aux femmes, à Champigny-sur-Marne (parc du Tremblay). [www.lamirabal-tremplin94.org](http://www.lamirabal-tremplin94.org)
- **30/11 à 19 h** : spectacle Contes à rebours au théâtre Jacques-Carat qui aborde notamment les représentations des femmes dans les contes de fées.

## ENTRAIDE

## Friperie solidaire



L'association La Friperie solidaire, membre du mouvement Emmaüs France, s'est installée en centre-ville au sein des anciens locaux d'une banque. D'une surface de 170 mètres carrés, cette boutique éphémère propose des produits de seconde main, minutieusement triés et à des prix très abordables. L'intégralité des recettes est destinée au fonctionnement de l'association dont l'activité permet de réduire le gaspillage, tout en permettant à des personnes en situation d'exclusion sociale d'être réintégrées dans le secteur des métiers du réemploi.

✦ Plus d'infos :

> Friperie solidaire, 14 avenue Louis-Georgon. Ouverture les vendredis et samedis de 10 h 30 à 14 h et de 15 h à 18 h 30.

## SANTÉ

## Vaccination gratuite

Le centre municipal de santé Georges Grün assure gratuitement les onze vaccinations obligatoires sans rendez-vous pour adultes et enfants : hépatite B, diphtérie, Haemophilus, hépatite A, polio, méningite C, rougeole, rubéole, tétanos, coqueluche, oreillons. Les séances se tiennent chaque **mardi par mois de 16h30 à 18h**. Les vaccinations sont ouvertes aux enfants de plus de six ans. Par ailleurs, les enfants et les jeunes de moins de 18 ans doivent être accompagnés par un adulte ou être munis d'une autorisation parentale. Enfin, il est nécessaire de présenter un carnet de santé.

✦ Plus d'infos :

> Centre municipal de santé Georges Grün (CMS), 7 avenue Cousin-de-Méricourt. Tél. : 01 49 69 61 40. Ouvert du lundi au vendredi de 8 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 19 h, le samedi de 9 h à 12 h.

© Jean-Louis Courinat



INITIATIVE

## Des bénévoles pour rompre l'isolement des seniors

**Luttant depuis 1946 contre l'isolement des personnes âgées, l'association des Petits Frères des pauvres a décidé, en partenariat avec la Ville, de s'installer sur Cachan. En cours de constitution, son équipe de bénévoles n'attend plus que vous !**

Partager un café ou un thé, prendre des nouvelles, se lancer dans une partie de cartes, offrir une présence... C'est par ces gestes simples et précieux que l'association nationale Les Petits Frères des pauvres lutte contre l'isolement et la solitude auprès des plus de 50 ans depuis plus de 75 ans. Déjà présente dans plusieurs villes du département, cette organisation apolitique a des équipes locales. Elle vient de s'implanter à Cachan et recherche des bénévoles dotés d'une véritable empathie et faisant preuve de bienveillance. Ces derniers peuvent s'impliquer dans le développement de l'association (organisation d'événements, communication, nouveaux partenariats, gestion administrative...) ou s'engager une ou deux heures par semaine dans le cadre de visites à domicile ou en établissement par exemple. « Si aucune compétence particulière n'est requise, une journée de formation est toutefois assurée en amont », indique Julie Perrimond, coordinatrice de développement social.

### Une vigilance citoyenne

L'association des Petits Frères des pauvres a signé en octobre dernier une convention avec la municipalité et rencontré les différents acteurs du réseau gérontologique local. « La Ville et l'association vont travailler en étroit partenariat. Nous pourrons leur signaler des personnes en situation d'isolement et

inversement », précise Sandrine Churaqui, adjointe à la maire chargée des Solidarités et de l'action sociale. Une problématique pour laquelle la Ville agit déjà via ses services d'aide à domicile et de portage de repas, le plan canicule, la résidence autonomie ou la mise en place d'une équipe qui, durant l'automne et l'hiver, rend déjà visite à des seniors. « Mais ce n'est pas suffisant », insiste l'élue, qui estime « que la multiplication des contacts auprès des personnes âgées sur des temps informels et en dehors des dispositifs mis en place par la Ville est indispensable ». Et sur ce point, se réjouit-elle, « les Petits Frères des pauvres ont une grande expérience ». ■

✦ Plus d'infos :

> Pour rejoindre l'équipe des Petits Frères des pauvres à Cachan, contactez Julie Perrimond au 06 08 62 38 44 ou à banlieue. [cachan@petitsfreresdespauvres.fr](mailto:cachan@petitsfreresdespauvres.fr)

### En chiffres

**530 000** personnes âgées seraient en situation de grande solitude en France, c'est-à-dire sans ou avec très peu de contacts avec leur famille, des amis ou des voisins. (Source : baromètre de l'association Les Petits Frères des pauvres - septembre 2021).



VIE ASSOCIATIVE

## Festival Ciné Regards africains

**Du 2 décembre au 4 décembre 2022, l'association Afrique sur Bièvre organise la 15<sup>e</sup> édition du festival Ciné Regards africains. La vitalité de la création cinématographique africaine sera mise à l'honneur au cinéma La Pléiade par le biais de la projection d'une dizaine de courts et longs métrages.**

Entre culture traditionnelle et modernité, l'Afrique est une terre de contrastes qui se caractérise par une remarquable vitalité artistique. Celle-ci se manifeste notamment dans la création cinématographique. L'émergence d'une génération de jeunes cinéastes inventifs, sensibles aux défis que connaissent leurs pays, en témoigne. « *C'est ce regard que l'Afrique porte sur notre monde que nous voulons faire exister sur les écrans* », témoigne Françoise Verneret, présidente de l'association Afrique sur Bièvre.

### La vitalité du cinéma africain

Le festival met à l'honneur des œuvres cinématographiques africaines qui demeurent peu ou mal distribuées en France, en assurant leur diffusion dans les cinémas de Cachan, d'Antony, d'Arcueil, de L'Haÿ-les-Roses et Villejuif. À Cachan, le festival s'ouvrira le **vendredi 2 décembre à 20 h 30** par la projection du film *La Nuit des rois*, de Philippe Lacôte, sélectionné à la Mostra de Venise en 2020 et aux Oscars en 2021 pour représenter la Côte d'Ivoire. Le **samedi 3 décembre dès 17 h 30**, huit courts métrages en compétition pour le Prix du public seront également projetés. Ils seront présentés par Michel Amarger, réalisateur et journaliste spécialisé des

cinémas d'Afrique. Le festival se clôturera le **dimanche 4 décembre à 16 h 30** avec la diffusion du film *La femme du fossoyeur*, de Khadar Ayderus Ahmed (Somalie), et la proclamation des résultats du Prix du public pour les courts métrages et du Prix du jury pour les longs métrages. ■

### + Plus d'infos :

> Festival Ciné Regards africains, du vendredi 2 décembre au dimanche 4 décembre. Tarifs et présentation des films sur [www.asurb.com](http://www.asurb.com).

> Cinéma La Pléiade, 12 avenue Cousin-de-Méricourt. Tél. : 01 46 65 13 58

### LES COURTS MÉTRAGES EN COMPÉTITION

- **À 18 h** : *Microbus* de Maggie Kamal (Égypte), *Breaking ground* d'Inès Ginhirwe (Rwanda), *Egungun* (Mascarades) d'Olive Nwosu (Nigéria), *Astel* de Ramata Toulaye Sy (Sénégal).
- **À 20 h 30** : *Jmar* de Samy Sidali (Maroc), *I am afraid to forget your face* de Sameh Alaa (Égypte), *Angle mort* de Lofti Achour (Tunisie), *Tang Jer* de Selly Raby Kane (Sénégal).

## LA PLÉIADE

### La salle 2 rénovée

Après la réhabilitation de la salle n°3 l'an dernier, la salle n°2 du cinéma La Pléiade s'est offert une mise en beauté d'envergure. Et c'est peu dire qu'elle est de taille ! Fauteuils, moquette, tissu mural, plafond... tout a été rénové dans le but d'apporter davantage de confort aux spectateurs-trices mais pas seulement ! Jouant sur la diversité des couleurs, son ambiance a également été repensée pour être plus ludique, en écho à sa programmation Jeune public et à son label "Art et essai junior". Par ailleurs, l'écran a été remplacé pour gagner en luminosité. Enfin, le nombre de sièges a été légèrement réduit, passant de 120 à 110 pour permettre la création d'un espace dédié aux temps d'échanges et aux ateliers avec le public tout en assurant un accueil plus inclusif des personnes en situation de handicap et de leur accompagnant-e.

## OPÉRA

### Manon Lescaut



© Opéra Bastille

Dans le cadre de son cycle Viva l'opéra !, le cinéma La Pléiade rediffuse *Manon Lescaut*, présenté à l'Opéra Bastille, le **dimanche 20 novembre à 16 h**. Drame lyrique en quatre actes, *Manon Lescaut* est le troisième opéra de Giacomo Puccini. Dans son œuvre, le compositeur italien met en scène l'amour naissant et contrarié entre la jeune femme et le séduisant Des Grieux dans la France du XVIII<sup>e</sup> siècle.

### + Plus d'infos :

> *Manon Lescaut*, dimanche 20 novembre à 16 h, cinéma La Pléiade, 12 avenue Cousin-de-Méricourt. Tél. : 01 46 65 15 58

# SPORT SANTÉ

sport sur ordonnance

complexe sportif Léo Lagrange



---

**SPORT SANTÉ** est un dispositif gratuit de remise en forme proposé par la Ville de Cachan.

- Sur ordonnance et certificat médical
- 12 séances en petit groupe
- Encadré par un éducateur spécialisé en activité physique adapté

**RENSEIGNEMENTS AU 01 49 69 61 40**





ENVIRONNEMENT

## Hérisson : une espèce à protéger

**Le hérisson est une espèce en danger. Pour participer à la sauvegarde de ce précieux auxiliaire de nos jardins, la Ville a pris plusieurs mesures que l'on peut facilement réaliser soi-même. Explications.**

Le hérisson est sans aucun doute l'un des mammifères les plus sympathiques qui soit, mais il n'est pas que cela ! Il est aussi le meilleur ami des jardiniers en se nourrissant de limaces et d'escargots. Par ailleurs, cette espèce protégée par le Code de l'environnement est un indicateur d'un bon état de l'écosystème. Il y a donc tout lieu de se réjouir si on le croise à Cachan.

### Participer à son recensement

Alors qu'au Royaume-Uni plusieurs études soulignent la chute vertigineuse de la population de hérissons en 20 ans, aucun suivi de ses effectifs n'a été réalisé en France. Pour pallier cette carence, la Ligue de protection des oiseaux (LPO) a lancé la mission *hérissons* qui vise à récolter leurs empreintes grâce à un simple tunnel en carton. Le dispositif a été testé avec succès aux serres municipales. Des enfants de l'École des sports et des découvertes ainsi que des accueils de loisirs vont également mettre en œuvre ce protocole de sciences participatives.

### Supprimer les produits phytosanitaires

En milieu urbain, les principales menaces pesant sur les hérissons sont la circulation

routière et l'utilisation de produits phytosanitaires qui les empoisonnent. À l'image de la Ville, qui ne recourt plus aux herbicides et insecticides depuis 2018, vous pouvez participer à la protection des hérissons, et plus généralement de la biodiversité, en supprimant ces produits de vos pratiques.

### Construire son abri pour l'hiver

Dès que les températures descendent en dessous de 10°C environ, le hérisson cherche un abri pour hiberner. Grâce au budget participatif, cent maisons réalisées par des personnes en insertion ont été distribuées l'an dernier pour accueillir le précieux mammifère. Mais il est tout à fait possible d'en construire une soi-même ou de confectionner un abri en rondins de bois. La Ville a pour sa part opté pour des parcs à feuilles qui évitent le transport des végétaux en déchetterie et fournissent du compost. Mais avant de ramasser les feuilles ou de tondre, vérifiez bien qu'une petite boule n'y a déjà pas trouvé refuge ! ■

#### + Plus d'infos :

> Participer au recensement du hérisson et visualiser le tutoriel pour lui fabriquer un abri sur [www.missionherisson-org](http://www.missionherisson-org)

## BUDGET PARTICIPATIF

### Vos projets font Cachan !



Vous avez un projet pour rendre la ville de Cachan toujours plus agréable, inclusive ou écologique ? Vous avez jusqu'au **jeudi 10 novembre** inclus pour proposer le vôtre afin qu'il soit soumis au vote des habitant·es.

#### + Plus d'infos :

> Dépôt du projet sur le site [www.parlonsemble-cachan.fr](http://www.parlonsemble-cachan.fr)

## GESTION DE L'EAU

### Révision du Sage



**Jusqu'au 7 décembre 2022**, les Cachanais·es sont invité·es à apporter leurs observations sur la révision du schéma d'aménagement et de gestion des eaux (Sage). En effet, la commission locale de l'eau de la Bièvre a lancé la révision partielle de ce document de planification portant sur la gestion de la ressource en eau et des milieux aquatiques du bassin versant de la Bièvre. Le Sage est opposable aux décisions administratives prises dans le domaine de l'eau, aux documents d'urbanisme ainsi qu'aux tiers pour sa partie réglementaire. Les observations du public peuvent être transmises à l'adresse mail [pref-enquetepublique@val-de-maine.gouv.fr](mailto:pref-enquetepublique@val-de-maine.gouv.fr)

#### + Plus d'infos :

> Les informations relatives à la révision du Sage sont disponibles sur le site internet du Syndicat mixte du bassin de la Vallée de la Bièvre : [www.smbvb.fr](http://www.smbvb.fr). Le public peut contacter le syndicat à l'adresse suivante [contact@smbvb.fr](mailto:contact@smbvb.fr) ou au 01 49 73 38 71.

## GUIDE

## Saison culturelle 2022-23



La Ville a édité son nouveau guide de saison culturelle 2022-23. Il est disponible dans les principaux lieux culturels et en

téléchargement sur le site Internet ville-cachan.fr. Cette nouvelle édition rend compte de toute la richesse des actions culturelles portées par la Ville et les acteurs locaux. Concerts, spectacles, conférences, expositions et autres temps forts sont autant de rendez-vous qui sont proposés tout au long de l'année.

## + Plus d'infos :

> Le guide culturel 2022-2023 est disponible à l'accueil de l'hôtel de ville, au théâtre Jacques Carat, au cinéma La Pléiade, à la bibliothèque centrale et aux bibliothèques La Plaine et Lamartine ainsi que dans les centres socioculturels La Plaine, Lamartine et Cousté. Il est téléchargeable sur ville-cachan.fr > kiosque.

## JEU DE PISTE

## Cartographies au temps jadis



La bibliothèque centrale vous propose un voyage dans le temps... Découvrez l'histoire de Cachan à travers un jeu de piste et une exposition de cartes postales anciennes. Saurez-vous retrouver les lieux emblématiques de la ville ? En parallèle, découvrez les œuvres créées par les Cachanais.es dans le cadre du concours Cachan dans 100 ans. Les réalisations exposées seront soumises au vote du public

## + Plus d'infos :

> Cartographies au temps jadis, du lundi 14 au dimanche 27 novembre. Bibliothèque centrale, 11 rue Camille-Desmoulins. Tél. : 01 49 69 61 60.



CULTURE

## Le bourdonnement créatif de Marianne Guillou

À partir du lundi 14 novembre 2022 à l'Orangerie, la plasticienne Marianne Guillou propose une installation spectaculaire qui évoque l'esprit de la ruche. L'artiste présente également des œuvres gravées en taille douce, taille d'épargne et lithographies.

Marianne Guillou rejoint l'école des Beaux-arts de Rennes en 1986, dont elle ressort diplômée de peinture et sculpture. Son matériau de prédilection est alors la pierre. Elle transite par les carrières de Ploumanach' où elle se spécialise dans la taille directe du granit rose, sous la direction de Pierre Szekely et Masakuni Kitagawa. En 1992, elle est lauréate du Grand Prix de sculpture sur pierre de Sardaigne. Depuis 1996, l'artiste dirige un atelier de création à Paris et enchaîne les expositions collectives et personnelles avec succès.

## Nature et culture

« Mes installations s'ancrent dans l'actualité et traitent des rapports entre la nature et la culture. Conçues sous forme participative pour des lieux spécifiques dans un temps éphémère, elles me permettent d'improviser sur un autre registre que celui du travail en atelier. Mes matériaux de prédilection sont la céramique, le plâtre et la cire ; parfois la pierre, le bronze, l'argile ou le bois », confie la plasticienne qui a déjà exposé à la biennale de Cachan en 2021. Marianne Guillou conçoit ses réalisations comme des écosystèmes sensibles en proie aux mutations environnementales. Inspirée par la nature, l'artiste interroge aussi ce lien indéfectible que l'homme entretient

avec la couleur comme inépuisable source de bien-être.

## Une sensibilité environnementale

Passionnée par la représentation du paysage, les abeilles et la gravure, Marianne Guillou propose à l'Orangerie une installation spectaculaire, un "grand nid" qui évoque l'esprit de la ruche. Suspendue entre le ciel et le plancher de l'Orangerie et composée de près de 5 000 hexagones de papier gravés et encirés, cette installation fait le récit de la vie d'une reine noire. Derrière le projet artistique se révèle un message. Un essaimage de pensées préoccupées par la disparition des abeilles et les conséquences annoncées par l'effondrement de la biodiversité. « Il n'y a pas d'essaim sans reine, pas de gravure sans papier, pas de papier sans arbres, pas d'arbres sans biodiversité et sans insectes pollinisateurs. L'abeille est la sentinelle de cette boucle vertueuse », résume l'artiste. ■

## + Plus d'infos :

> Marianne Guillou, Cultivez la couleur !, du lundi 14 novembre 2022 au samedi 28 janvier 2023 à l'Orangerie, 15 rue Gallieni. Vernissage le mardi 15 novembre à 19 h. Entrée libre. [www.marianneguillou.fr](http://www.marianneguillou.fr)

# Waly Dia au théâtre Jacques Carat

L'humoriste Waly Dia présente son one-man-show *Ensemble ou rien* dans lequel il pose un regard aiguisé sur les grands défis de notre époque. Rendez-vous le vendredi 18 novembre à 20 h 30 au théâtre Jacques-Carat pour découvrir ce nouveau spectacle.

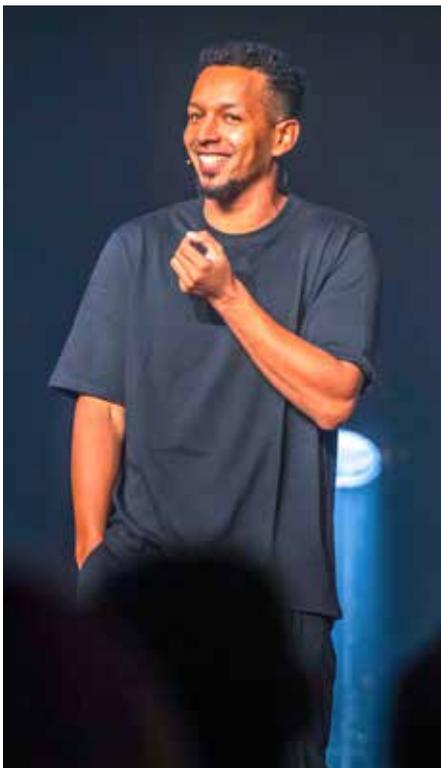
Un débit de mitraillette, les yeux pétillants, le sourire enjôleur qui se devine sous le masque de rigueur... Waly Dia a su rassembler en quelques années seulement toutes les générations.

## Le pouvoir du rire

Connu pour son énergie spectaculaire et son rythme effréné, l'humoriste trentenaire se plonge dans l'actualité pour nous parler sans détour des grands thèmes de notre époque : l'éducation, l'écologie, la condition féminine ou encore la fracture sociale. Sans jamais céder à la vulgarité, il invite le public à la réflexion, avec bienveillance et sans mollesse. Par son aisance scénique, l'efficacité de son tempo et son regard posé sur les thématiques qui tourmentent la société, l'artiste livre une nouvelle fois un spectacle réconfortant sur le pouvoir rassembleur du rire. Dans le spectacle *Ensemble ou rien*, il tente à sa manière de désamorcer les conflits qui minent la société.

## Une belle ascension

Né à Grenoble le 6 décembre 1988, Waly Dia quitte sa ville natale en 2010 pour s'installer à Nantes où il fait ses premières armes. Candidat de l'émission *On n'demande qu'à en rire* de Laurent Ruquier, sur France 2 en 2012, il rencontre rapidement le succès. Il parvient à s'imposer comme un candidat récurrent du show grâce à l'énergie qu'il déploie dans ses sketches et à ses changements de voix surprenants. Un an plus tard, c'est Jamel Debbouze qui le prend sous son aile. Il lui ouvre les



© David Clément

portes du Jamel Comedy Club pour trois saisons consécutives et lui offre dans le même temps quelques premières parties de son propre spectacle. En 2014, le spectacle *Garde la pêche* est produit par Jamel Debbouze et plonge Waly Dia dans le grand bain du one-man-show. Il participe à deux reprises au festival Marrakech du rire. Après quelques brèves apparitions à la télévision, Waly Dia décroche plusieurs rôles au cinéma dans *Père fils thérapie !* d'Émile Gaudreault (2016), *L'Ascension*, de Ludovic Bernard, en 2017 ou encore *Taxi 5*, de Franck Gastambide, en 2018. Depuis 2020, il assure une chronique hebdomadaire dans l'émission de radio *Par Jupiter* sur France Inter. ■

## + Plus d'infos :

> Waly Dia, *Ensemble ou rien*, le vendredi 18 novembre à 20 h 30 au théâtre Jacques-Carat, 21 avenue Louis-Georgon. Durée : 1 h 30. Dès 15 ans. Réservation et tarifs sur [www.theatrejacquescarat.fr](http://www.theatrejacquescarat.fr)



© Arcscénic

## JEUNE PUBLIC

### L'enfant invisible

La compagnie cachanaise Arcscénic, agréée jeunesse et éducation populaire, en collaboration avec la Ville et le théâtre Jacques-Carat, présente son nouveau spectacle en immersion sonore et à destination de toute la famille : *L'enfant invisible*. Trois représentations sont prévues au théâtre le **mardi 8 novembre à 19 h** et le **mercredi 9 novembre à 11 h et 15 h**. Spectacle multimedia, *L'enfant invisible* s'adresse aux aventurier-es du futur et plonge le-la spectateur-trice dans un univers rétrofuturiste qui parle de notre planète Terre en compagnie d'un enfant invisible et malicieux. Conçu et écrit par Bertrand Moricet, ce conte initiatique est le point de départ d'une réflexion amusante sur notre propre relation à notre environnement, à nos manières de penser, à nos comportements individuels ou grégaires. Les technologies numériques employées permettent au public, assis au centre du dispositif sonore et visuel, de vivre une expérience surprenante et partagée. Le design sonore spatialisé, les animations vidéo, la musique, les chansons en direct ainsi que la scénographie lumineuse font de ce spectacle une aventure théâtrale pleine de surprises.

## + Plus d'infos :

> *L'enfant invisible* au théâtre Jacques-Carat, 21 avenue Louis-Georgon. Dès 7 ans. Tarifs : 5 ou 10 euros. Réservation et achat des billets en ligne sur [www.helloasso.com](http://www.helloasso.com). Tél. : 06 51 62 95 55



# CHALLENGE C NNECTÉ

COURIR CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES



## 18 NOVEMBRE 2022

COMPLEXE SPORTIF LÉO LAGRANGE

de 15H à 21H

- **Courses et marche familiales**
- **Stands d'information**
- **Ateliers de sensibilisation**





PATRIMOINE

## Il était une fois la cité-jardin...



**Aujourd'hui détruite, l'ancienne cité-jardin de Cachan, créée en 1923 et qui donna son nom à l'actuel quartier de la commune, constitua une innovation sur le plan social et architectural. Elle fut l'une des premières à être construites en Île-de-France.**

Concept né en Angleterre, la cité-jardin prend forme dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle en banlieue parisienne. La crise du logement et la tuberculose, qui fait alors 12 000 victimes par an dans la capitale, consacrent le mouvement hygiéniste et font du logement social un outil privilégié pour accueillir des familles dans des conditions sanitaires favorables.

### Une innovation sociale

À Cachan, la cité-jardin fut construite de 1921 à 1923 à l'initiative d'Henri Sellier, le créateur de l'Office public des habitats à bon marché (HBM), à la suite d'une convention passée entre le département de la Seine et la préfecture. Cette convention prévoyait la construction de quatre cités-jardins dans le département. Celle de Cachan fut composée de 274 logements individuels, regroupés dans 78 pavillons. La cité compta jusqu'à 1 600 habitants, essentiellement des jeunes couples avec de nombreux enfants, puis la population vieillit et le nombre de personnes par logement déclina. La densité d'occupation de l'espace ayant été jugée trop faible par l'office HLM après 1945, la cité fut malheureusement détruite de 1961 à 1963 au profit d'immeubles. Ne subsistent aujourd'hui que quelques pavillons éparses dans le quartier.

### Une vie collective intense

La cité-jardin de Cachan regroupait à ses débuts une forte classe ouvrière, des employé-es ainsi que quelques artisans. Mais le plus notable fut la proportion toujours croissante des travailleur-euses à statut protégé : employé-es des postes, télégraphes et téléphones (PTT), des ministères, des chemins de fer ou encore des ouvriers du livre. L'un des objectifs de l'Office était le développement d'une vie collective originale. Le nombre important et les activités des associations de locataires dans la cité-jardin de Cachan témoignent du succès de cette forme de sociabilité. Les services proposés y contribuèrent également, en particulier le dispensaire. Le quartier était isolé du reste de l'agglomération par des terrains non bâtis. Or, cette vie associative intense fut l'un des facteurs de son intégration au reste des quartiers de la commune. ■

### + Plus d'infos :

> Conférence des Ateliers du Val-de-Bievre *Les cent ans des cités-jardins d'Arcueil et de Cachan*, le samedi 3 décembre à 15 h à la bibliothèque centrale, 11 rue Camille-Desmoulins. Durée : 1 h 30. Entrée libre.

## CONTE

### La pie niche niôniba



© Compagnie Miss O'Youk

Dans un arbre, au beau milieu d'un paysage hivernal, nichent deux pies. La pie d'en bas vit dans le noir, la pie d'en haut voit tout en blanc ! Un jour, leurs plumes se frôlent, leurs becs se croisent... et les couleurs apparaissent pour faire place à un univers multicolore. Rendez-vous le **samedi 3 décembre à 11 h 30** à la bibliothèque centrale pour découvrir ce conte sans paroles conçu par la compagnie Miss O'Youk. Il est inspiré de l'album jeunesse *La pie niche haut, l'oiseau niche bas* de Thierry Dedieu.

### + Plus d'infos :

> *La pie niche niôniba* le samedi 3 décembre à 11 h 30 à la bibliothèque centrale, 11 rue Camille-Desmoulins. Durée : 30 min. Dès 1 an. Entrée libre sur réservation. Tél. : 01 49 69 61 60

## LECTURE

### Troc de livres

**Du mardi 29 novembre au dimanche 18 décembre**, les bibliothèques de Cachan organisent un troc ainsi qu'une collecte de dons de livres jeunesse à destination des familles ou des associations.

## ATELIER CRÉATIF

### À quatre mains

**Samedi 26 novembre à 10 h 30**, les bibliothécaires de Lamartine proposent un atelier créatif réunissant les enfants et leurs parents. Ces derniers repartent avec la création qu'ils ont conçue ensemble.

### + Plus d'infos :

> Bibliothèque Lamartine, 4 square Lamartine. De 3 à 6 ans avec le(s) parent(s). Entrée libre sur réservation. Tél. : 01 49 69 61 15



© Henri Perrot

# Marcel Breillot

## Une vie d'engagement associatif

**Marcel Breillot, cachanais, est une figure de la ville à plus d'un titre. Cet infatigable septuagénaire a multiplié les casquettes tout au long de sa vie : éducateur spécialisé, responsable des centres socioculturels, élu municipal, il est aujourd'hui président de l'association d'histoire locale Les Ateliers du Val-de-Bièvre.**

«**À** la fin des années 60, en parallèle de mon métier de carrossier, j'étais responsable départemental de l'association d'éducation populaire Les éclaireurs et éclaireuses de France, nous raconte Marcel Breillot. J'avais comme adjoints des éducateurs qui m'ont incité à me professionnaliser dans cette voie, ce que j'ai fait. En 1971, j'intégrai la Maison des copains de La Villette, dans le 19<sup>e</sup> arrondissement de Paris, en tant qu'éducateur ». En quelques années, Marcel passe les concours et gravit les échelons. En avril 1975, lui et Lise Doussin, sa compagne, sont mandatés par le préfet en tant qu'éducateurs spécialisés pour mener une étude sur les besoins des jeunes Cachanais-es en difficulté. L'objectif ? Nouer des relations de confiance avec les jeunes et déterminer les problèmes rencontrés. Une période passionnante.

### Cachan un jour, Cachan toujours

Après cette période, le couple est missionné pour former une équipe de prévention spécialisée. « *L'équivalent des éducateurs de rue de nos jours* », précise Marcel. Soucieux de s'imprégner de la sociologie de la ville afin de mieux la comprendre, et notamment les quartiers La Plaine et la Cité-jardin où ils interviennent, Marcel et Lise s'installent à Cachan. Au gré des besoins identifiés, ils montent plusieurs associations à destination des jeunes et de leurs familles. Ainsi, Marcel Breillot participe à la création de la permanence d'accueil, d'information et d'orientation (PAIO) qui deviendra la mission locale. Il assure également pendant cinq ans la présidence de l'association gérant les trois centres socioculturels de la ville – aujourd'hui dénommée Association de gestion et d'animation des équipements socioculturels de Cachan (Agaescc) – et devient même, dans les années 90, élu municipal.

### Passion mémorielle

Depuis 2001, Marcel Breillot a pris sa retraite. Pour autant, son activité n'a pas cessé et son engagement pour la vie locale est toujours aussi fort. Pour preuve, le dynamique septuagénaire est membre de l'association Les ateliers du Val-de-Bièvre. « Cette association œuvre pour la sauvegarde du patrimoine local et la transmission de l'histoire du territoire auprès d'un large public », indique Marcel Breillot qui en assure actuellement la présidence. Féru et incollable sur le passé de Cachan, l'ancien éducateur s'est ainsi pleinement investi dans les festivités du centenaire de la ville, à la suite de sa séparation avec Arcueil, en organisant un colloque sur le sujet avec cinq historiens et en proposant une promenade historique commentée dans Cachan en octobre dernier. Mais Marcel ne compte pas en rester là. Il donne de nouveau rendez-vous aux Cachanais-es le 3 décembre prochain à la bibliothèque centrale pour une conférence sur les cent ans des cités-jardins. Une plongée dans l'histoire locale pour le plus grand plaisir de toutes et tous ! ■

“ L'engagement associatif est une véritable richesse. ”

### Bio express

- 1947 : naît en Normandie
- 1961 : arrête l'école à 14 ans
- 1967 : est ouvrier carrossier à Paris
- 1968 : engagement associatif aux Éclaireurs et Éclaireuses de France
- 1971 : devient éducateur
- 1975 : s'installe à Cachan
- 2001 : retraité, il devient membre des Ateliers du Val-de-Bièvre

# NON SEULEMENT NOTRE APPLI EST GRATUITE, MAIS ELLE VOUS FAIT FAIRE DES ÉCONOMIES.

Toutes les offres et réductions des prospectus, mais aussi vos bons d'achats  
et le Drive sont sur l'appli Intermarché.



Pour télécharger l'appli,  
scannez ce QRcode :



6, avenue Carnot (RER) À 200 MÈTRES

Du lundi au samedi de 8h30 à 21h

Ouverture le dimanche de 8h30 à 19h

SUIVREZ-NOUS SUR  
Facebook et Instagram  
Intermarché Cachan

**leDRIVE**



Livraison à domicile  
**GRATUITE**  
dès 50€ d'achat

**Intermarché**  
**CACHAN**

ITM Alimentaire International - SIREN 340 192 227 RCS PARIS - SAS au capital de 149 184 € - 24, rue Auguste-Chabrières 75737 Paris. - Annonceur : SAS IRROLA - 902 018 305 R.C.S. Créteil. Crédit photos : Shutterstock. Conception : ARISTID - 7 (ITML) 0668

RESTAURENT INDIEN

## MEHMAN

Spécialités indiennes  
TANDOORI et CURRY

PLATS A EMPORTER -10%

Livraison à domicile

3, avenue Louise Georgeon - 94230 CACHAN

Tél. 01 46 63 45 58

[www.restaurantindienmehman.fr](http://www.restaurantindienmehman.fr)



**fca**

**ISOLATION & RAVALEMENT**  
DE VOS MAISONS ET COPROPRIÉTÉS...

MURS • COMBLES • VMC • FENÊTRES

**SCEAUX 01 41 87 08 25**

MA PRIME RENOV' Aide à la rénovation énergétique



**COMMERÇANTS, ARTISANS**  
si vous désirez paraître dans ce magazine,  
cet emplacement vous est réservé.

Contactez-nous au : **06 25 23 65 66**

M. Thierry COHEN :  
[studioparis@micro5.fr](mailto:studioparis@micro5.fr)



**OBSÈQUES • PRÉVOYANCE • MARBRERIE**

Agence d'ARCUEIL  
63 rue de la Div. Gén. Leclerc

**01 45 46 81 77**

HAB: 15-94-208 | N° CRMAS: 18005162

Agence de CACHAN  
17 Avenue Carnot

**01 41 24 01 23**

HAB: 15-94-263 | N° CRMAS: 18005162

[www.pompesfunebresdefrance.com](http://www.pompesfunebresdefrance.com)

## GRUPE DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

### ● Groupe socialiste et apparentés

- Hélène de Comarmond
- Samuel Besnard (président)
- Camille Vielhescaze
- Caroline Carlier
- Céline Di Mercurio
- Hervé Willaime
- Pierre-Yves Robin
- Christine Rescoussié
- Robert Orusco
- Yseline Fourtic
- Angélique Susini
- Katia Touchet

### ● Cachan ensemble

- Stéphane Rabuel (président)
- Sandrine Churaqui
- Dominique Lanoe
- Catherine Busson
- Emmanuelle Mazuet
- Lionel Jeanjean

### ● Europe Ecologie Les Verts

- Denis Hercule (président)
- Julien Jabouin
- Lucie Guillet
- Maëlle Bouglet
- David Petiot

### ● Groupe communiste et apparentés

- Jacques Foulon (président)
- Sylvie Darracq
- Georges Thimothée

### ● Debout et Unis

- Mohammadou Galoko (président)
- Zeïma Yahaya
- Mattéo Almosnino

### ● Génération.s

- Thomas Kekenbosch (président)
- Laetitia Boutrais

### ● Sans étiquette

- Fatoumata Bakily (présidente)

**+ d'informations :** Si vous souhaitez rencontrer vos élu-es, n'hésitez pas à prendre rendez-vous en envoyant un courriel à [secretariat.elus@ville-cachan.fr](mailto:secretariat.elus@ville-cachan.fr)

## Groupe socialiste et apparentés



### Crise énergétique : pas de bouclier pour protéger les communes

L'impact de la crise énergétique s'avère considérable. Des augmentations de tarifs incontrôlées qui touchent tout le monde : la population, les entreprises, les collectivités. Certes, des boucliers tarifaires pour les particuliers visent à limiter un peu la casse sans que l'on ne sache trop si cela sera suffisant pour passer l'hiver... En revanche, rien n'a été prévu pour protéger les collectivités locales et leurs services publics. Aucun bouclier tarifaire pour la commune de Cachan comme pour les 36 000 autres en France.

Les collectivités payent donc directement et brutalement la hausse des tarifs de l'énergie sans aucun dispositif permettant d'amortir cette situation de crise. Cela peut conduire sur certaines communes à des décisions cruciales qui portent atteinte aux services publics : fermetures de piscines, de musées, d'établissements... Certes, par certains aspects, un rappel à une certaine sobriété ne peut qu'être bénéfique en termes environnementaux. À Cachan, le développement des lumières leds permet une diminution systématique de leur consommation après 23 h, le renouvellement de la flotte municipale par des véhicules électriques est permanent depuis plus de dix ans, les bâtiments bénéficient d'un pilotage dans le cadre d'un plan de sobriété municipal.

Soulignons, dans ce contexte, le choix audacieux de la municipalité de développer, il y a près de 40 ans, un réseau de chaleur fondé sur la géothermie profonde. Cela s'avère particulièrement judicieux aujourd'hui en termes écologiques, économiques et stratégiques ! La chaleur tirée des profondeurs de la terre, sans impact environnemental, produit de la chaleur pour de très nombreux bâtiments publics, bureaux et pour plus de la moitié des logements cachanais tout en limitant les hausses des factures avec une part fixe de près de 70%. Cela participe de notre indépendance énergétique locale et nationale tout comme cela participe directement à l'activité économique et industrielle sur la ville.

**Les élu-es socialistes et apparentés-es**

## Groupe PCF Front de Gauche



### Nous ne pourrons plus payer !

« Monsieur le Président de la République, nous ne pourrons plus payer ! » c'est le cri d'alarme que lancent plusieurs centaines de maires, dont la Maire de Cachan, face à l'explosion des tarifs de l'énergie. En effet, depuis septembre 2021 les communes font face à un emballement historique des prix de l'énergie.

Pour les collectivités territoriales, les factures explosent. C'est une hausse de 30 % en moyenne, pouvant aller jusqu'à 150 %, voire plus. Cette envolée des prix et ces menaces de blackout ne sont pas qu'un simple et malheureux empilement de conjonctures, mais bien la conséquence de l'ouverture à la concurrence du marché de l'énergie portée par les choix libéraux faits par divers gouvernements successifs.

Dans un contexte budgétaire toujours marqué par une asphyxie financière – les collectivités ayant subi les baisses drastiques de dotations, puis une fausse stabilité ainsi que la suppression d'impôts locaux à pouvoir de taux, ce à quoi s'est ajoutée la crise liée au covid-19 –, cette situation devient intenable. Dès lors, comment poursuivre des investissements avec des finances locales autant mises à mal ? Aujourd'hui, ce sont tous les services publics locaux essentiels qui sont en danger.

Il y a urgence. Les collectivités doivent pouvoir bénéficier d'une protection pérenne afin de ne pas être constamment menacées financièrement par les aléas du marché de l'énergie. Il faut sortir l'énergie du secteur marchand et en faire un bien commun de l'humanité, revenir aux tarifs réglementés pour toutes les collectivités pour ne plus être soumises aux lois du marché, mettre en place un bouclier tarifaire financé par une vraie taxation des superprofits...

**Groupe communiste et apparentés**

## Cachan ensemble, faisons vivre notre ville



### Penser global, agir local

Notre monde va mal. La société de consommation atteint ses limites. Epuisement des ressources, inégalités sociales croissantes, désordre international des échanges... Nous devons changer radicalement de modèle de développement humain. Il est urgent de ralentir les transports de marchandises qui gaspillent l'énergie et les ressources naturelles (sans compter l'oppression de femmes et d'hommes qui en résulte dans nombre de pays). Il faut privilégier les productions et les consommations locales et raisonnées, retrouver une indépendance énergétique à partir de ressources endémiques...

Il est urgent de changer de modèle économique : ne plus laisser au marché et aux multinationales des biens et services essentiels comme l'énergie. Comment nos gouvernants ont-ils pu libéraliser au détriment des consommateurs, puis inventer des boucliers technocratiques et incomplets qui créent d'autres iniquités ?

Il est urgent surtout de revoir la répartition des richesses. Si notre modèle écologique est plus résilient et moins productiviste, il faudra réinterroger la répartition des revenus entre capital et travail, le partage du travail et de l'activité pour que chacun trouve sa place. Relever tous ces défis globaux doit reposer sur des actions locales, à portée de femmes et d'hommes, pour trouver des équilibres qui améliorent les quotidiens de tous.

À Cachan, la municipalité s'y emploie déjà avec la géothermie, le maintien des services locaux aux habitants pendant la crise, des mesures individuelles pour les contribuables en difficulté... Mais aussi en encourageant la participation et les initiatives citoyennes fondées sur le bénévolat des habitants. Faire société tous ensemble, ici et maintenant.

Les élu-e-s du groupe Cachan Ensemble  
cachan2014@gmail.com

## Groupe Génération-s

## GÉNÉRATIONS

### Lycée professionnel : une réforme nulle et non avenue

Les réformes d'Emmanuel Macron se suivent et se ressemblent. En plus de celles des retraites ou de l'assurance-chômage, la réforme du lycée professionnel fait moins la une, mais elle est tout autant destructrice. Une nouvelle dégradation de la qualité de vie au travail et une aggravation de la précarité s'annoncent. L'enseignement professionnel souffre d'une image dégradée, alors qu'il est fondamental pour l'avenir de nos sociétés. Ce n'est pas un petit sujet : un tiers d'une classe d'âge y étudie soit 650 000 élèves ! Il a déjà été fortement abîmé depuis plusieurs années. Nicolas Sarkozy avait fait passer le nombre d'années de scolarité de quatre à trois ans.

La réforme macroniste est idéologique : s'adapter au marché. Elle vise à augmenter le temps prévu en stage au détriment des heures d'enseignement général. Elle renforce ainsi l'exposition des lycéens aux risques, tout en pesant sur le projet professionnel et notamment leur capacité à poursuivre des études techniques dans le supérieur. La réforme poursuit l'autonomisation des lycées, minant l'unité nationale et aggravant le poids des entreprises sur les élèves. La voie professionnelle n'est pas une voie de garage pour mauvais élèves, mais bien une voie subie pour les classes populaires : 72 % des élèves sont issus de milieux sociaux défavorisés, seulement 8 % enfants de cadres. Renforcer la professionnalisation, comme le prétend le gouvernement, n'aura pour effet que de renforcer la ségrégation sociale.

Une réforme de la voie professionnelle s'impose, mais elle n'est pas celle du gouvernement. Il faut renforcer les moyens alloués pour donner aux élèves les clefs de leur avenir et de leur émancipation.

Laetitia Boutrais, Thomas Kekenbosch  
- generationscachan@gmail.com

## Groupe Europe Écologie Les Verts



Partager un repas, des recettes, découvrir une culture culinaire... Se nourrir est un plaisir mais aussi un besoin vital qui mérite que l'on se penche sur le parcours des aliments : du champ à l'assiette. Le dérèglement climatique et ses événements extrêmes – canicule, sécheresse, inondation – impactent notre façon de manger en faisant pression sur la sécurité alimentaire, entraînant le déplacement des cultures et implique une évolution nécessaire vers des pratiques agricoles plus durables. Avec la flambée des prix des denrées alimentaires, quatre fois plus élevée que l'inflation, l'alimentation pèse de plus en plus lourd dans nos budgets.

Le 16e baromètre Ipsos - Secours populaire montre l'évolution de la précarité alimentaire. En 2022, 37 % des Français peinent à consommer des fruits et des légumes frais tous les jours, contre 27 % en 2018. En 2021, 30 % ne parvenaient pas à se nourrir en quantité suffisante pour faire trois repas par jour ! Face à ces enjeux, prenons le temps de nous interroger : d'où vient ce que nous achetons ? Comment achetons-nous ? Quelles transformations subissent nos aliments ? Quels impacts ont nos choix alimentaires sur notre santé et sur notre environnement ? Quel est le coût réel d'une alimentation saine et moins carnée ?

Des questions nécessaires pour concevoir le système alimentaire de demain. Celui d'un système qui rémunère au juste prix celles et ceux qui nous nourrissent tout en prenant soin du sol et qui promeut les circuits courts pour recréer du lien entre producteurs et consommateurs et réduire l'empreinte carbone ; un système qui permet des tarifs plus bas avec moins d'intermédiaires et réduit le gaspillage en permettant au plus grand nombre d'accéder à une alimentation saine.

EELV Écrivez-nous : eelvcachan@protonmail.com

## Groupe Debout et Unis



## Tribune non parvenue dans les délais

## GROUPES D'OPPOSITION

### ● En Avant Cachan !

#### Groupe centriste et citoyen

- Maxime Megret-Merger (président)
- Olivier Fallou
- Alain Ospital

### ● Mieux Vivre à Cachan

#### Groupe sans étiquette

- Sébastien Trouillas (président)
- Pascal Castillon

### ● Mieux Vivre en Synergie

- Michèle Eskinazi (présidente)
- José Caraméz

## En Avant Cachan ! Groupe centriste et citoyen



### Un plan de sobriété ambitieux !

Chacune et chacun d'entre nous a pu le constater dans son budget : la crise énergétique est bien là ! Et elle touche la collectivité de plein fouet avec un surcoût évalué à 500 000 euros en 2022 et potentiellement quatre millions en 2023 selon la mairie. À l'instar de l'État, la municipalité doit travailler à faire que le plan de sobriété annoncé soit ambitieux. L'effort des Cachanais à travers les hausses des impôts locaux ne doit pas être seul à financer intégralement ce risque de hausse ! Optimiser la température des bureaux, chauffage limité à 19°C, supprimer l'obligation d'eau chaude sanitaire dans les lieux qui s'y prêtent, accélérer le déploiement de travaux à gains rapides sur les bâtiments de la commune, prolonger les programmes d'installation photovoltaïque, installer des stationnements sécurisés pour les vélos, mettre enfin en place un réseau cyclable sûr permettant la mobilité douce, sanctionner le stationnement sauvage sur les places de recharge électrique, éteindre les lumières des services municipaux la nuit, y compris le théâtre et la cantine de l'école du coteau. Ces gestes simples, comme débrancher ses appareils électroniques après une recharge, sont applicables chez chacun de nous ! Et parce qu'il faut savoir d'où l'on part, la Ville va enfin démarrer un bilan carbone, que nous demandions déjà dans notre programme début 2020. Citoyennes, citoyens, élues et élus, agissons ensemble avec responsabilité pour permettre à Cachan et au pays de traverser cette période difficile. Mais en réduisant notre consommation nationale de 10 % d'ici 2024, c'est avant tout pour le climat que nous agissons ! Chaque geste compte !

**Les élus En Avant Cachan !**

**Maxime Mégret-Merger, Alain Ospital, Olivier Fallou**  
[www.enavantcachan.fr](http://www.enavantcachan.fr) / [enavantcachan@gmail.com](mailto:enavantcachan@gmail.com)

## Tribune Mieux vivre à Cachan

### Propriétaires Cachanais, la Maire des impôts vous prépare-t-elle une nouvelle saignée fiscale ?

Au dernier conseil municipal d'octobre Mr Kekenbosch, Conseiller municipal délégué à l'économie solidaire, a jugé la récente hausse de 20% de la taxe foncière décidée par la Maire comme « modérée »... Alors que cette hausse est un record Val-de-Marnais et parmi les plus fortes hausses nationales !

Alors que la Maire a déjà augmenté en 2019 la taxe d'aménagement communal de 70 % ;

Alors que la Maire avait promis pour se faire réélire en 2020 de ne pas augmenter les impôts.

Malgré toutes ses ponctions fiscales, la Maire vient encore de souscrire un prêt d'un demi-million d'euros pour renflouer sa dette municipale : il faut bien financer ses hausses d'indemnités et la rénovation de son hôtel de ville à 15 millions €.

Et comme sa dette est proche de 100% (du budget annuel de la ville de 50 millions €) et qu'elle chauffe certains bâtiments municipaux au gaz ou fioul hors de prix (et polluants), la Maire pour éviter la faillite va probablement devoir encore augmenter votre taxe foncière. La hausse des prix de l'énergie a au moins un bénéfice : celui d'avoir enfin convaincu la Maire de réaliser le bilan carbone de l'ensemble des activités municipales, que nous lui demandons depuis 2 ans. Espérons que cela aboutisse à un plan d'investissement ambitieux pour isoler les bâtiments publics (et les logements sociaux qu'elle administre), étendre la géothermie et le solaire.

Le logement indigne est encore une réalité à Cachan.

4 mois après notre signalement à la Maire d'un cas grave, le service d'hygiène n'est toujours pas passé : c'est inadmissible.

**Dr Sébastien Trouillas**  
**06 61 38 28 35**  
**Pascal Castillon**

## Groupe « Mieux Vivre en Synergie »

### Les foulées cachanaises : c'est terminé !

Suite à l'annonce de la maire et de sa déléguée aux Sports lors du dernier conseil municipal, c'est malheureusement désormais officiel, le conseil municipal des sports est dissout. De ce fait, après plus de 20 années d'existence, les foulées cachanaises ne courront plus. Cet événement festif et familial, organisé par le CMS, était accessible à toutes et à tous, puisque les « courses des familles » étaient courues par les jeunes de 6 à 15 ans accompagnés d'un parent ou d'un proche de la famille avec deux distances proposées selon l'âge des enfants.

Cet événement nécessitait beaucoup d'organisation, mais la course populaire de 5 et 10 kilomètres, qualificatif au championnat de France, faisaient rayonner Cachan sportivement au-delà des portes de la ville. Ces deux courses regroupaient aussi bien des coureurs experts que des coureurs amateurs, mais aussi des coureurs en situation de handicap pour lesquels des aménagements étaient possibles lorsque cela était nécessaire.

Nous regrettons l'annonce de la maire et de l'élue déléguée aux sports de ne pas vouloir maintenir les foulées cachanaises, surtout qu'en remplacement de cet événement, rien de concret n'est proposé à ce jour aux Cachanais. À la place, la création un événement plus familial et inclusif serait en réflexion. A suivre ... Le sport n'est-il à l'honneur dans la Ville ?

**Michèle Eskinazi / José Caraméz**

**Mr.Bricolage** des solutions  
pour toute la maison et le jardin



29 - 31 avenue Georgeon - 94230 CACHAN

Tél. 01 46 65 09 50

Ouvert de 9h à 19h30 sans interruption  
du lundi au samedi

[mr-bricolage.fr](http://mr-bricolage.fr)

**Mr.Bricolage**

Faites-le vous-même, mais pas tout seul.



**ASSAINISSEMENT**  
**TERRASSEMENT - VOIRIE**

**Pour vos travaux**

- d'aménagements extérieurs •
- de raccordement à l'égout • création  
de bateau d'accès • de terrassement

**contactez :**

248, rue Gabriel Péri 94230 CACHAN

Tél. : 01 49 86 08 27

Fax : 01 49 86 08 31 - E-mail : [compta@atv-tp.fr](mailto:compta@atv-tp.fr)



**C DU PROPRE 94**

**La propreté au quotidien**

*Entreprise de nettoyage et  
d'entretien Industriel et Particulier*



**SECTEUR D'INTERVENTIONS  
DANS TOUTE L'ILE-DE-FRANCE**

**Contactez-nous :**

**06.99.19.31.40**

**[cdupropre94@orange.fr](mailto:cdupropre94@orange.fr)**

**[www.cdupropre94.fr](http://www.cdupropre94.fr)**

S.A.R.L. : au capital de 20.000€ -  
SIRET 799 041 234 0009 -  
CODE APE 8121Z -  
RCS Créteil B 799 041 234 - N° TVA FR8529904



33 RUE CAMILLE DESMOULINS 94230 CACHAN

TELEPHONE: | 01 70 25 98 20

Ouvert du lundi au dimanche



**cocciMarket**



**Services disponibles :**

**Achats en magasin, Livraison**

Du Lundi au Jeudi et Dimanche :

9h- 22h

Vendredi et Samedi :

9h-22h30

Adresse : 1 Av. du Maréchal  
de Lattre de Tassigny,



 <p><b>ORDURES MÉNAGÈRES</b></p> <p><b>Lundi, mercredi et vendredi</b></p>	 <p><b>EMBALLAGES ET PAPIERS</b></p> <p>En vrac, sans sac, non imbriqués et vidés de leur contenu</p> <p><b>Mardi et jeudi</b></p> <p>+ Plus d'infos : citeo.com</p>	 <p><b>VERRE</b></p> <p>Bouteilles, bocaux, pots...</p> <p><b>En apport volontaire</b></p>	 <p><b>ENCOMBRANTS</b></p> <p>Interdits : gravats, équipements électriques, vitrerie, miroir</p> <p><b>Jeudi</b></p>
---	---	---	---

Sortir les bacs la veille à partir de 18h. Début de collecte à 5h30. Pas de collecte le 1<sup>er</sup> mai - Rentrer les bacs après la collecte

**REPLACEMENT GRATUIT D'UN BAC ABÎMÉ OU MANQUANT : 01 78 18 22 23**

**Pour toute question relative aux déchets, rendez-vous sur le site grandorlyseinebievre.fr**

 <p><b>DÉCHETS VÉGÉTAUX</b></p> <p>Gazon, tonte, feuilles, branchages, fagots</p> <p><b>Mardi</b> secteur Ouest <b>Mercredi</b> secteur Est</p>	 <p><b>DÉCHETS COMPOSTABLES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Accès au composteur de quartier : <a href="http://composterre@lilo.org">composterre@lilo.org</a></li> <li>• Obtenir un composteur individuel : <a href="http://compostage.maison.environnement@grandorlyseinebievre.fr">compostage.maison.environnement@grandorlyseinebievre.fr</a></li> <li>• Prêt d'un mini broyeur : <a href="http://ambassadeurdutrifi@ville-cachan.fr">ambassadeurdutrifi@ville-cachan.fr</a></li> </ul>	 <p><b>DÉCHETS TOXIQUES</b></p> <p>Camion Onyx Le 3<sup>e</sup> samedi du mois</p> <p>9 h 30 à 12 h 30 : marché Carnot 13 h 30 à 14 45 : parking Belgrand 15 h à 16 h 30 : parking Eustache-Deschamps</p>	<p><b>LOCALISER SON SECTEUR</b></p> 
--	---	--	--



● **Déchetterie de proximité**

Les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> samedis de chaque mois.

9h à 13h au  
104 avenue Gabriel-Péri  
(sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de six mois)



● **La ressourcerie la Mine**

Collecte, valorisation et revente de meubles et d'objets.

Dépôt d'objets : du mercredi au samedi de 11h à 17h30.



● **Collecte de vêtements**

Vous souhaitez faire don de vêtements en bon état, pensez aux associations comme La Pièce solidaire.

+ d'infos : [lapiecesolidaire.fr](http://lapiecesolidaire.fr)

## MENUS PRÉVISIONNELS DU MOIS DE NOVEMBRE

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
<b>Du 31 oct. au 4 nov.</b>	Poireau à la ravigote Escalope de dinde à la crème Coquillettes Crème dessert chocolat Fruit de saison	<b>FÉRIÉ</b>	<b>MENU VÉGÉTARIEN</b> Potage de potiron Œufs pochés florentine Petit-suisse nature Moelleux au chocolat	Céleri rémoulade Filet de hoki à l'oseille Gratin de chou-fleur Yaourt arôme Abricots au sirop	Salade de pépinettes Steak haché Ratatouille Gouda Compote
<b>Du 7 au 11 nov.</b>	Salade verte Filet de saumon au beurre blanc Riz pilaf Brie Compote de pomme-banane	Potage à la courgette Bœuf bourguignon Carottes confites Demi chèvre Fruit	Poireau vinaigrette Rôti de dinde au cidre Lentilles vertes Yaourt aux fruits Fruit	<b>MENU VÉGÉTARIEN</b> Chou blanc à la crème Lasagnes épinards et ricotta Babybel Flan nappé caramel	<b>FÉRIÉ</b>
<b>Du 14 au 18 nov.</b>	Radis beurre Sauté de dinde au curry Poêlée de légumes Fromage blanc nature Fruit	<b>MENU VÉGÉTARIEN</b> Potage aux cinq légumes Flan de légumes Camembert Semoule au lait	Salade de cœurs de palmier Filet de hoki pané maison Riz Petit-suisse Fruit de saison	Duo de carottes et céleri rave Sauté de porc au caramel (S/P sauté dinde) Haricots plats Tomme grise Millefeuille	Salade de haricots verts vinaigrette Poulet rôti aux herbes Frites Yaourt aux fruits mixés Fruit
<b>Du 21 au 25 nov.</b>	Salade de cœurs d'artichaut émincés Saucisses de volaille aux herbes Lentilles Fromage blanc Fruit de saison	Potage de légumes Filet de cabillaud à la crème d'estragon Blé pilaf Emmental Pêches au sirop	Betteraves cuites à la ciboulette Sauté de veau à la crème Brocolis Yaourt vanille Far breton	Endives vinaigrette Hachis parmentier Faisselle Cocktail de fruits au sirop	<b>MENU VÉGÉTARIEN</b> Œuf dur mayonnaise Tarte aux légumes et salade verte Yaourt nature Fruit
<b>Du 28 nov. au 2 déc.</b>	<b>MENU VÉGÉTARIEN</b> Carottes râpées au citron Omelette lyonnaise Épinards à la crème Mimolette Gâteau basque	Betteraves râpées vinaigrette Escalope de porc sauce barbecue (S/P escalope volaille) Chou-fleur béchamel Petit moulu Fruit de saison	Brocolis vinaigrette Tajine d'agneau Semoule Petit-suisse aux fruits Poire au sirop	Potage à l'oseille Cabillaud à la tomate Petits pois Faisselle Fruit	Salade de tomates Escalope de poulet à la crème et champignons Julienne de légumes Edam Compote

Conformément au règlement CE n°1169/2011, les menus peuvent contenir les 14 substances ou produits provoquant des allergies ou intolérances : céréales contenant du gluten, crustacés, œufs, poissons, arachides, soja, lait, fruits à coque, céleri, moutarde, graines de sésame, anhydride sulfureux et sulfites en concentration de plus de 10 mg/kg ou 10 mg/l, lupin, mollusques. En raison des problèmes d'approvisionnement liés à la guerre en Ukraine, les menus peuvent être modifiés dans leur composition ou dans leur forme. Merci de votre compréhension.

### CARNET DU MOIS DE SEPTEMBRE\*

#### Naissances

ALAMARA Maëlys • BELMEKKI CATHLINE Neyla, Anissa, Marie • BLONDEL BORDIER Prune • GUERMAH Léo • LEROUX AUGER Héloïse, Chloé, Constance • LOKO-BILLÉ Maïna, Ava-Rose • MALIK Mazhar, Omar • MALTRET MENDES Thomas • PHAL - - DIMET Louis, Hippolyte, Alexis • ROUX Amélia, Sylvie, Jocelyne • SILBERSTEIN James,

Guillaume, Christian • SIOHAN Coline, Ange, Louise • TCHAPTCHET DJANDJO Kenan, Benkeu • TRAORE Samba • VIANNENC Antoine, Maë

#### Mariages

SÉMINOR Jean-Michel, Bernabé et HOSPICE Murielle, Carine

#### Décès

AZNAR Nicolas • BESSON Simonne • BLANC Jean-Paul • BOIRON Jérôme • DANOS Jeanne • DEFAIT Arlette • GENIER Pierre • HOUDIN Ginette • PERISSUTI Éric • PIGHINI Orlando • QUEYSSALIER veuve Mourey Denise • RIBOTON Elisabeth • TOPLEK Térézija • ZANNIER Silvio

\* La parution des naissances, mariages et décès est subordonnée à l'accord préalable des personnes et des familles concernées qui ont donné leur autorisation auprès du service Relation citoyen.

## HORAIRES D'OUVERTURE DE L'HÔTEL DE VILLE

8 rue Camille-Desmoulins • Tél. : 01 49 69 69 69

Ouvert le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8 h 15 à 12 heures et de 13 h 30 à 17 h 15 ; le jeudi de 13 h 30 à 19 heures ; le samedi de 8 h 45 à 12 h 30.

## CONTACTS UTILES

### ● Commissariat principal

163-167 bis avenue Gabriel-Péri, 94270 Le Kremlin-Bicêtre. Tél. : 01 45 15 69 00

### ● Commissariat de Cachan

15 rue Marx-Dormoy. Lundi, mardi, mercredi, vendredi de 9 h à 18 h. Tél. : 01 45 46 73 00

### ● Police municipale

22 rue Guichard. Lundi, mardi, mercredi, vendredi de 7 h 50 à 12 h et de 14 h à 17 h 30. Jeudi de 14 h à 17 h 40. Tél. : 01 49 69 96 71

### ● La Poste

3 rue Camille-Desmoulins. Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 19 h. Samedi de 8 h 30 à 13 h

### ● Théâtre Jacques-Carat

21 avenue Louis-Georgon. Horaires et tarifs des spectacles : [www.theatrejacquescarat.fr](http://www.theatrejacquescarat.fr). Tél. : 01 45 47 72 41

### ● Cinéma La Pléiade

12 avenue Cousin-de-Méricourt. Horaires et tarifs : [www.cinema-lapleiade.fr](http://www.cinema-lapleiade.fr). Tél. : 01 46 65 13 58

### ● Bibliothèque centrale

11 rue Camille-Desmoulins. Mardi de 14 h à 19 h. Mercredi de 10 h à 13 h et de 14 h à 18 h. Vendredi de 14 h à 19 h. Samedi de 10 h à 18 h. Tél. : 01 49 69 61 60

### ● Bibliothèque La Plaine

11 allée Pierre-de-Montreuil. Mardi de 16 h à 19 h. Mercredi de 10 h à 13 h et de 14 h à 18 h. Vendredi de 16 h à 19 h. Samedi de 14 h à 18 h. Tél. : 01 45 47 33 79

### ● Bibliothèque Lamartine

4 square Lamartine. Mardi de 16 h à 19 h. Mercredi de 10 h à 13 h et de 14 h à 18 h.

## PERMANENCES

### ● Médiation familiale

Consultations et médiation des situations conflictuelles au sein de la famille. 7h50 à 12 heures et 14h à 17h30. Tél. : 01 41 98 36 40

### ● Point info familles

Réunions d'information organisées les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mardis de chaque mois à 17 heures. Tél. : 01 45 47 70 95

### ● Écrire ensemble

Aide à la rédaction de courriers administratifs. Tél. : 06 73 89 05 62

• **Au centre communal d'action sociale :** mardi et vendredi de 8 h 30 à 12 heures ; samedi de 9 heures à 12 h 30.

• **À la bibliothèque centrale :** mardi et vendredi de 14 heures à 17 heures Sur rendez-vous.

Vendredi de 16 h à 19 h. Samedi de 10 h à 13 h. Tél. : 01 49 69 61 15

### ● Centre socioculturel La Plaine

1 allée Pierre-de-Montreuil. Lundi de 14 h à 19 h. Mardi au vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h. Tél. : 01 49 69 60 10

### ● Centre socioculturel Lamartine

Square Lamartine. Lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h. Tél. : 01 49 69 61 10

### ● Centre socioculturel Maison Cousté

19 rue Cousté. Lundi et mardi de 14 h à 19 h 30. Mercredi au vendredi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 19 h 30. Tél. : 01 45 46 67 15

### ● Espoir

Soutien psychologique pour les adolescent-es et guidance parentale. 19 rue Cousté. Sur rendez-vous. Lundi, mardi, mercredi, vendredi de 10 à 19 h. Jeudi de 13 h à 19 h. Tél. : 01 45 46 64 39

### ● Mission locale Innovam

Guide les jeunes dans l'élaboration de leur parcours. Sur rendez-vous. 1 rue de la Gare. Tél. : 01 41 98 65 00

### ● Service de soins infirmiers à domicile de la ville de Cachan (ACSMD)

Sur prescription médicale. Intervention à domicile d'infirmier-ères et d'aides-soignant-es pour les Cachanais-es de plus de 60 ans, handicapé-es et patient-es Alzheimer. Tél. : 01 45 47 06 35

### ● 3919 Violence Femmes Info

Chantage, humiliation, injures, coups... Les femmes victimes de violences peuvent contacter le 3919. Gratuit et anonyme, ce numéro de téléphone est accessible 24h/24 et 7 jours sur 7.

### ● ADIL 94

Agence départementale d'information sur le logement. 48 avenue Pierre-Brossolette, 94000 Créteil. Sur rendez-vous les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> mardis de chaque mois. De 14 heures à 17 heures. Tél. : 01 49 69 15 70

### ● Délégué du défenseur des droits

Sur rendez-vous les vendredis à la Maison De la prévention et de la médiation 22 rue Guichard. Tél. : 01 41 98 36 40

### ● Conciliateur de justice

Sur rendez-vous les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> jeudis de chaque mois à la direction prévention, médiation, sécurité. 22 rue Guichard. Tél. : 01 41 98 36 40

## PHARMACIES



### ● Pharmacie de la Grange Ory

11 av. Aristide-Briand. Tél. : 01 70 25 51 75

### ● Pharmacie Delpech

40 av. du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny. Tél. : 01 46 65 68 60

### ● Pharmacie des Arcades

10 rue Guichard. Tél. : 01 46 65 64 57

### ● Pharmacie des Lumières

91 av. Aristide-Briand. Tél. : 01 46 65 54 62

### ● Pharmacie du marché

30 av. Carnot. Tél. : 01 46 64 05 90

### ● Pharmacie du Parc

13 av. de la Division-Leclerc. Tél. : 01 46 64 05 46

### ● Pharmacie Talbot

4 rue Gallieni. Tél. : 01 46 64 09 36

### ● Pharmacien Tchapanian

171 av. Aristide-Briand. Tél. : 01 47 40 88 41



## CENTRE MUNICIPAL DE SANTÉ

Le centre municipal de santé Georges-Grün propose une offre importante de soins médicaux et paramédicaux de qualité. Les patients-es peuvent bénéficier des consultations de médecine générale, de médecine spécialisée (cardiologie, endocrinologie-diabétologie, angiologie-phlébologie, gynécologie, ORL, radiologie), de soins infirmiers, dentaires, orthodontaires et de kinésithérapie.

### Prise de rendez-vous sur doctolib.fr

Réservez votre créneau horaire dès maintenant sur [www.doctolib.fr](http://www.doctolib.fr)

### + d'infos :

Centre municipal de santé Georges-Grün  
7 avenue Cousin-de-Méricourt.  
Tél. : 01 49 69 61 40

Ouvert du lundi au vendredi de 8 heures à 12 h 30 et de 13 h 30 à 19 heures, le samedi de 9 heures à 12 heures.

# LES ÉVÉNEMENTS DU MOIS

## EXPOSITION MARIANNE GUILLOU

Du lundi 14 novembre 2022 au samedi 28 janvier 2023

L'Orangerie

## CHALLENGE CONNECTÉ - MIRABAL

Vendredi 18 novembre de 15 h à 21 h

Complexe sportif Léo Lagrange

## WALY DIA, ENSEMBLE OU RIEN

Vendredi 18 novembre à 20 h 30

Théâtre Jacques Carat

## FORUM SUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE DURABLES

Samedi 19 novembre de 14 h à 22 h

Centre socioculturel Lamartine

## CONCERT DE MUSIQUE DE CHAMBRE

Dimanche 20 novembre à 11 h

Théâtre Jacques Carat

## TROC DE LIVRES JEUNESSE

Du mardi 29 novembre au dimanche 18 décembre

Bibliothèques centrale, La Plaine, Lamartine

## FESTIVAL CINÉ REGARDS AFRICAINS

Du vendredi 2 décembre au dimanche 4 décembre

Cinéma La Pléiade

## CONFÉRENCE "LES 100 ANS DE LA CITÉ-JARDIN"

Samedi 3 décembre à 15 h

Bibliothèque centrale



Plus d'infos : [ville-cachan.fr](http://ville-cachan.fr)

